



HAL
open science

Le pasteur Charles de Rochefort et l’“Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l’Amérique”

Benoît Roux

► **To cite this version:**

Benoît Roux. Le pasteur Charles de Rochefort et l’“Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l’Amérique”. Cahiers d’Histoire de l’Amérique Coloniale, 2011, Les Indiens des Petites Antilles. Des premiers peuplements aux débuts de la colonisation européenne, 5, pp.175-216. hal-01598006

HAL Id: hal-01598006

<https://hal.science/hal-01598006v1>

Submitted on 30 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le pasteur Charles de Rochefort et l'*Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique*

Benoît ROUX¹

“Voilà quel est l'ouvrage qui a joui longtemps d'une faveur égale, ou presque égale, à l'Histoire générale des Antilles du P. Du Tertre [...]. Chose singulière pour l'auteur d'un livre aussi répandu, Rochefort est peu connu et difficile à connaître.”

En 1658, le volume in-quarto de l'*Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique* paraît sans nom d'auteur chez l'un des principaux imprimeurs-libraires de Rotterdam, Arnould 1er Leers³. L'ouvrage, qui offre une description très détaillée des Petites Antilles et de leurs habitants, connaît un certain succès en Europe. Traduit en néerlandais, en anglais et en allemand, réédité à quatre reprises entre 1665 et 1716, ce livre reste une référence pour tous les lecteurs curieux des Antilles jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Le matériau qu'il donne à lire nourrit tout autant la réflexion philosophique et politique des Lumières (Bayle, Locke, Rousseau) que les travaux des naturalistes (Sloane, Buffon, von Haller, Cuvier) ou les vastes compilations anthropologiques de Lafitau, Prévost et Raynal.

Aujourd'hui, la valeur scientifique accordée à l'*Histoire* contraste fortement avec la réception qui lui avait été réservée aux XVIIe-XVIIIe siècles, comme en témoigne anecdotiquement le discours de réception de Claude Lévi-Strauss à l'Académie française. En ne faisant pas figurer l'auteur de l'*Histoire* au panthéon

¹ Ingénieur d'études (Programme ANR)/Doctorant – Université de Reims Champagne-Ardenne.

² DAMPIERRE, Jacques de. *Essai sur les sources de l'histoire des Antilles françaises (1492-1664)*. Paris : A. Picard et fils, 1904, p.141.

³ [ROCHEFORT, Charles de.] *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique. Enrichie de plusieurs belles figures des raretés les plus considérables qui y sont décrites. Avec un vocabulaire caraïbe*. Rotterdam : Arnould Leers, 1658, 527 p. ; Sur A. Leers, voir EEGHEN, Isabella Henriette van. *De amsterdamse boekhandel : 1680-1725*. Amsterdam : Stadsdrukkerij, 1960, tome 1, p.100.

de ses pairs, au rang desquels il place pourtant Du Tertre, Labat et Pelleprat, l'ethnologue français traduit bien, consciemment ou non, le désintérêt certain des chercheurs pour ce texte⁴. D'ailleurs, alors qu'on a régulièrement étudié et réédité des récits antillais comparables, ceux de Du Tertre ou Labat, l'*Histoire* n'a fait, à ce jour, l'objet d'aucune édition critique⁵. Cette œuvre reste donc dans l'ombre, dans une quasi-impossibilité d'être lue dans son intégralité.

Les causes de cette influence désormais restreinte sont multiples. En premier lieu, la complexité relative de l'histoire éditoriale de l'ouvrage a, semble-t-il, dissuadé plus d'un chercheur de se lancer dans une entreprise d'édition critique comparée. L'imbroglio bibliographique, qui tient surtout à la pluralité des états textuels de la première édition, se double aussi, à présent, d'une difficulté à reconstituer l'histoire éditoriale du fait de la rareté de certains de ses témoins. L'obscurcissement de l'autorité du texte, sous l'effet du pseudo-anonymat de l'auteur et de la multiplication des instances de responsabilité dans le discours comme dans la tradition textuelle, constitue à l'évidence une seconde cause. Les catalogues de la Bibliothèque nationale de France créditent ainsi confusément la paternité de l'*Histoire* à cinq auteurs supposés : "César de Rochefort (1630-1690)", "Charles de Rochefort (1605-1683)", "Louis de Poincy", "Jean-Baptiste du Tertre (1610-1687)" et "Raymond Breton (1609-1679)"⁶. Enfin, dès le XVIII^e siècle, l'*Histoire* a soulevé de multiples interrogations parmi ses lecteurs, non seulement quant à son auteur, mais aussi quant à l'authenticité de son récit. Nombreux sont ceux qui se sont rangés à l'avis de Jean-Baptiste Du Tertre, mettant en doute la rationalité du discours historique de l'ouvrage et la fiabilité de l'appareil documentaire utilisé par son auteur⁷. En 1770, le philosophe hollandais Cornelius de Pauw (1739-1799) laisse tomber ce jugement lapidaire sans appel : "Rochefort [est] *le plus inexact et le moins estimé de tous les voyageurs*"⁸. Et le chartiste Jacques de

⁴ LÉVI-STRAUSS, Claude. Sous la Coupole : L'Académie française a reçu M. Claude Lévi-Strauss – Le discours du récipiendaire. *Le Monde* [des livres], 28 juin 1974, n°9160, p.19, "En m'accueillant aujourd'hui, vous admettez pour la première fois chez vous un ethnologue. Non que, dès le XVII^e siècle, d'autres n'eussent pu briguer vos suffrages à meilleur titre : ainsi Bernier, les Pères Sagard, Dutertre, Pelleprat ; et au siècle suivant, Labontan, les Pères Lafitau, Labat et Charlevoix."

⁵ Il existe un fac-similé de la première édition, voir POINCY, Louis de. *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique* (1658). [Whitefish] : Kessinger Publishing's, 2009, 556 p. [Reprod. en fac-sim. de l'éd. de 1658]. Une édition critique est actuellement en préparation dans le cadre du programme ANR "Édition d'un corpus de sources rares ou inédites sur les Petites Antilles (1493-1660)".

⁶ Bibliothèque nationale (France) – Département des livres imprimés. *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale : auteurs*. Paris : Imprimerie nationale, 1911, tome 45, p.1226 ; 1936, tome 139, p.784 ; 1938, tome 153, p.927-929. Les notices sont également consultables sur la base de données bibliographique de la BnF (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. *Bn-Opale Plus*, [en ligne]. Disponible sur <<http://catalogue.bnf.fr/>>. (consulté le 11 avril 2010)).

⁷ DU TERTRE, Jean-Baptiste. *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*. Paris : Thomas Jolly, 1667, tome 1, chap. III, p.64sq.

⁸ P***, Mr. de [PAUW, Cornelius de]. *Défense des recherches philosophiques sur les Américains*. Berlin : [s.n.], 1770, tome 3, chap. XXXII, p.170 ; WROTH, Lawrence C. Source Materials of Florida History in the John Carter Brown Library of Brown University. *The Florida Historical Quarterly*,

Dampierre (1874-1947) d'ajouter, à l'aube du XXe siècle : "*son style noble [et] ses digressions oiseuses [font de l'Histoire] plutôt une œuvre littéraire qu'une chronique véritable*"⁹. Ces critiques, fondées ou non, ont systématiquement gêné une lecture plus ouverte de cette source et limité la reconnaissance objective de sa valeur sur le plan historique et ethnographique.

Aussi, à la lumière de sources nouvelles et d'une relecture critique des textes bien connus, le temps semble venu de "*remettre en cause les solutions acquises*" et de "*réviser ce vieux procès*", selon la formule de Lucien Febvre¹⁰. Et parce que situer l'équivoque autour de l'auteur, c'est en même temps la faire voir et contribuer à la faire disparaître, nous nous placerons d'abord brièvement sur le terrain de l'historiographie et de la bibliographie. Puis, c'est l'itinéraire de l'auteur qui retiendra notre attention, avant de nous intéresser aux conditions d'élaboration et de production de l'*Histoire*. Enfin, nous esquisserons un rapide tableau des sources historiques sur les Indiens caraïbes utilisées dans cette œuvre.

"Rendez à César ce qui appartient à César... et à Charles ce qui appartient à Charles" : Pour en finir avec trois siècles de controverses bibliographiques

Après trois siècles de débats et en dépit des travaux éclairants de Joseph Sabin, Régis Antoine ou Everett C. Wilkie Jr., l'identité de l'auteur de l'*Histoire* prête toujours à confusion¹¹. Pour autant, la pérennité de ce brouillard semble davantage imputable à une succession de gloses bibliographiques erronées qu'à l'anonymat très relatif introduit par l'auteur de l'*Histoire*. L'inventaire exhaustif des marques d'affirmation auctoriale, telles qu'elles sont définies par la pratique éditoriale du XVIIe siècle, permet en effet de dissiper l'équivoque (**Tab. 1**)¹². En 1658, 1665, 1681 et 1716, l'*Histoire* est publiée sans nom d'auteur. Cependant, une figure d'auteur apparaît dans les dédicaces de ces éditions sous l'acronyme "*L.D.P.*" ou le patronyme "*C. de Rochefort*". En 1662, la page de titre de la traduction néerlandaise affiche sans ambiguïté le nom de l'auteur, "*Charles de Rochefort*", et son

1941, vol. 20, n°1, p.26, "*a travel narrative in which a fanciful structure is uncomfortably erected upon a basis of uncertain fact.*"

⁹ DAMPIERRE, *Essai...*, *op. cit.*, p.137, 144 ; ANTOINE, Régis. *Les écrivains français et les Antilles des premiers Pères blancs aux surréalistes noirs*. Paris : Maisonneuve et Larose, 1978, p.35 ; ATKINSON, Geoffrey. *The extraordinary Voyage in French Literature before 1700*. Paris : Champion, 1922, p.131. [2e éd.].

¹⁰ FEBVRE, Lucien. *Le problème de l'incroyance au XVIe siècle. La religion de Rabelais*. Paris : Albin Michel, 1947, p.1-2. [2e éd.].

¹¹ SABIN, Joseph. *A Dictionary of books relating to America, from its discovery to the present time*. New York : Sabin, 1888, tome 17, p.426-431, n°72314-72326 ; ANTOINE, *Les écrivains...*, *op. cit.*, p.26-37 ; WILKIE, Everett C. Jr. *The Authorship and Purpose of the Histoire naturelle et morale des îles Antilles, an Early Huguenot Emigration Guide*. *Harvard Library Bulletin*, 1991, vol. 2, n°3 (n.s.), p.27-84.

¹² Sur l'auteur et ses marques, dans le contexte éditorial du XVIIe siècle, voir CAYUELA, Anne. *Le Paratexte au siècle d'or : prose romanesque, livres et lecteurs en Espagne au XVIIe siècle*. Genève : Droz, 1996, p.135-160 ; CHARTIER, Roger. *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIVe et XVIIIe siècle*. Aix-en-Provence : Alinéa, 1992, p.35-67.

titre, “*Ministre dans les îles de l’Amérique et pasteur de l’Église de langue française à Rotterdam*”¹³. Les pages de titre de l’édition de 1667 et de la traduction allemande de 1668 reprennent en partie ces informations.

État	Affirmation auctoriale	Imprimeur / Libraire	Dédicant	Dédicataire
1658a ¹⁻²	-	Arnould Leers	-	Jacques Amproux
1658b ¹⁻²	-	Arnould Leers	L.D.P.	Jacques Amproux
1658b ³⁻⁴	-	Arnould Leers	L.D.P. <i>ou</i> C. de Rochefort	Jacques Amproux
1658c	-	Arnould Leers / Antoine Cellier	L.D.P.	Jacques Amproux
1658d	-	Arnould Leers / Antoine Cellier	L.D.P.	Jacques Amproux
1662	<i>Door D. Charles de Rochefort [...] Vertaalt in Nederduytsch door H. Dullaart</i>	Arnout Leers	H. Dullaart	Johan van der Meyde
1665	-	Arnout Leers	de Rochefort	Monsieur de Beveren
1666a	<i>Rendred into English by John Davies of Kidwelly</i>	Thomas Dring & John Starkey	J. Davies	Edward Bysche
1666b ¹⁻²	<i>Englished by J. Davies of Kidwelly</i>	Thomas Dring & John Starkey	J. Davies	Edward Bysche
1667 ¹⁻³	<i>Par Mr. de Rochefort</i>	Christofle Fourmy	Christofle Fourmy	Camille de Neufville
1668 ¹⁻²	<i>Den hern de Rochefort</i>	Wilhem Serlin	Wilhem Serlin	Johann du Fay / Peter de Perssode
1681	-	Reinier Leers	de Rochefort	Monsieur de Beveren
1716	-	Reinier Leers	de Rochefort	Monsieur de Beveren

TABLEAU 1 - Inventaire des marques d’assignation de l’*Histoire*.

Dans quelle mesure, ce pseudo-anonymat était-il équivoque pour les contemporains de l’*Histoire* ? Jusqu’à quel point, et pour quel public, l’identité de l’auteur était-elle connue, devinée, ou restait-elle impénétrable ? Ne retenons que quelques exemples marquants. Le dominicain Du Tertre comme le jésuite Charlevoix attribuent clairement l’*Histoire* au pasteur protestant Charles de Rochefort¹⁴. Dans l’inventaire après décès de la bibliothèque du lieutenant-général Philippe Longvilliers de Poincy (1583-1660), le procureur fiscal déclare avoir trouvé un exemplaire de la première édition de “*l’Histoire des Antilles par Monsieur de Rochefort*”¹⁵. Au delà de ces illustrations tirées du seul cadre antillais, on peut aussi mentionner le botaniste suédois Olof P. Swartz qui, en 1788, dédie

¹³ ROCHEFORT, Charles de. *Natuurlyke en Zedelyke Historie Van d’Eylanden de Voor-Eylanden van Amerika verrijkt met vele schoone Platen, die wytbeelden d’aller-aanmerkelijkste seldsaambeden die er in beschreven zijn. Met eenen Caräibaanschen Woorden-schat.* trad. néerl. H. Dullaert. Rotterdam : Arnout Leers, 1662, f.[*2]r., “*Door D. Charles de Rochefort voor desen Bedienaar des H. Evangeliums in d’Eylanden van Amerika en tegenwoordigh Herder van de Kerke der Françoische Tale tot Rotterdam.*”

¹⁴ DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, tome 1, préface, f.[2]r. ; CHARLEVOIX, Pierre François-Xavier de. *Histoire de l’île Espagnole ou de S. Domingue, écrite particulièrement sur des mémoires manuscrits du P. Jean-Baptiste le Pers, jésuite, missionnaire à Saint-Domingue, et sur les pièces originales, qui se conservent au dépôt de la Marine.* Paris : Jacques Guerin, 1731, tome 2, partie II, livre VII, 1643, p.15.

¹⁵ Archives nationales d’outre-mer [ANOM, Aix-en-Provence], COL, C^{8B}1, n°6, *Inventaire après décès du bailli de Poincy, lieutenant général aux îles d’Amérique*, 12/04/1660, f°5r.

le genre *Rochefortia* à “*Rochefort, célèbre voyageur dans les Antilles au XVIIe siècle et auteur d'un ouvrage intitulé : Histoire naturelle et morale des Isles Antilles de l'Amérique*¹⁶”.

Malgré cette apparente transparence, la paternité de l'*Histoire* a rapidement posé problème. En 1721, dans l'article qu'ils consacrent aux Antilles, les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux* renvoient à une “*histoire des Antilles [...] parue à Rotterdam en 1658 accompagnée d'un vocabulaire caraïbe par Lonvilliers de Poincy*¹⁷”. Seules marques d'attribution dans plusieurs émissions¹⁸ de l'édition de 1658, les initiales “*L.D.P.*” sont probablement à l'origine de cette attribution au lieutenant-général des îles d'Amérique. Néanmoins, sous ses apparences de livre neuf, pensé et réalisé par des savants à l'anonymat mesuré, éloignés de toute forme de polémique, le *Trévoux* est l'œuvre de jésuites en réaction aux travaux littéraires et scientifiques jansénistes et protestants. Un soin évident a été apporté à nettoyer le *Furetière* des nombreuses traces calvinistes introduites par l'édition d'Henri Basnage de Beauval (1657-1710). Dans ce contexte, la référence au chevalier de Malte, préféré au pasteur de Rotterdam, pourrait s'inscrire dans cette volonté de “contre-réformation” des sources du dictionnaire¹⁹.

Une seconde hypothèse de paternité émerge, sans doute accidentellement, à la même époque. En 1729, dans la seconde édition de sa *Méthode pour étudier l'histoire*, l'abbé Nicolas Lenglet Du Fresnoy (1674-1755) attribue l'*Histoire* à “*César de Rochefort*²⁰”. Plus qu'une simple erreur de prénom, cette mention renvoie à un auteur bien connu aux XVIIe-XVIIIe siècles : le juriste et lexicographe belleseyns César de Rochefort (1630-1691). Malgré des incompatibilités évidentes entre la biographie de César de Rochefort – juge ordinaire des terres du prieuré de Saint-Benoît pour l'abbé de La Chaize et auteur de violentes attaques contre la Réforme protestante²¹ – et les informations données par l'auteur de l'*Histoire* lui-même,

¹⁶ SWARTZ, Olof. *Nova genera et species plantarum seu, Prodrromus descriptionum vegetabilium, maximam partem incognitorum quae sub itinere in Indiam Occidentalem annis 1783-1787*. Holmiae [Stockholm] : M. Swederi, 1788, p.53-54, n°XLIII ; SWARTZ, Olof. *Flora Indiae Occidentalis aucta atque illustrata sive descriptiones plantarum in prodromo recensitarum*. Londini : Benj. White et Filium, 1797, p.551-553, “*Rochefortia [...], Rochefort, peregrinator celebris in Antillas ineunte sec. 17mo, et auctor libri sub titulo : Histoire naturelle et morale des Isles Antilles de l'Amérique [...]*”.

¹⁷ *Dictionnaire universel français et latin vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux*. Paris : Florentin Delaulne, Hilaire Foucault, Michel Clousier, Jean-Geoffroy Nyon, Estienne Ganeau, Nicolas Gosselin, 1721, tome 1, p.444. [2e éd.]

¹⁸ L'émission désigne un sous-ensemble d'une édition qui se distingue par des différences volontairement affichées sur la page de titre (adresse bibliographique, date, auteur, etc.) ou par une modification de format. Ces différences entraînent des changements significatifs pour la catalogographie.

¹⁹ Sur le *Trévoux*, voir LECA-TSIOMIS, Marie. *Écrire l'Encyclopédie. Diderot, de l'usage des dictionnaires à la grammaire philosophique*. Oxford : Voltaire Foundation, 1999, p.31-145.

²⁰ LENGLET DU FRESNOY, Nicolas. *Méthode pour étudier l'histoire, avec un catalogue des principaux historiens, et des remarques sur la bonté de leurs ouvrages, et sur le choix des meilleures éditions*. Paris : Pierre Gandouin, 1729, tome 4, art. CLIX, p.416. [2e éd.]

²¹ DUFAY, Charles Jules. *Dictionnaire biographique des personnages notables du département de l'Ain*. Partie II, *Galerie civile depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Bourg-en-Bresse : F.

cette attribution controuée semble s'être rapidement répandue. Par exemple, le catalogue de vente de la bibliothèque du trésorier de la Marine Marcellin-François-Zacharie de Selle († 1759) mentionne en 1761 : "*Histoire naturelle et morale des Isles Antilles de l'Amérique, avec des fig[ures] et un vocabulaire caraïbe, par César de Rochefort*²²".

Les grandes entreprises bibliographiques des XIXe-XXe siècles ont largement contribué à diffuser, voire transformer, ces attributions apocryphes. Barbier, Michaud, Leclerc, Dampierre, etc. ont ainsi attribué l'*Histoire* à César de Rochefort²³. Chez d'autres auteurs, "*César de Rochefort*" est devenu "*Charles-César de Rochefort*", dont le nom fait écho au personnage du "*comte de Rochefort*", mis en scène dans l'œuvre de Gatien Courtils de Sandras (1644-1712)²⁴. Aujourd'hui encore, César de Rochefort reste l'auteur le plus fréquemment associé à l'*Histoire*. La page de titre de l'édition de 1662 ne laisse pourtant aucun doute sur la paternité de cet ouvrage ; aussi ces erreurs d'attributions n'ont-elles plus de raisons d'être !

1. "Charles de Rochefort, Ministre dans les îles de l'Amérique et pasteur de l'Église de langue française à Rotterdam"

Les sources permettant de connaître Charles de Rochefort se limitent à peu de choses. Sur lui-même, il ne livre guère de renseignements au-delà de quelques allusions. La mention "*Charles de Rochefort, Ministre dans les îles de l'Amérique et pasteur de l'Église de langue française à Rotterdam*²⁵", dans la traduction néerlandaise, constitue le seul point de départ concret à une recherche biographique. À cet égard, les discours paratextuels de l'*Histoire* sont d'une discrétion remarquable sur l'auteur. Les contemporains de Rochefort ne sont pas non plus d'un grand secours. À l'inverse, les archives des Églises wallonnes (de langue française) des

Martin-Bottier, 1882, p.473-474 ; FURETIÈRE, Antoine. *Recueil des factums d'Antoine Furetière de l'Académie française contre quelques-uns de cette académie, suivi des preuves et pièces historiques données dans l'édition de 1694*. Paris : Poulet-Malassis et de Broise, 1858, p.158-159, 182-183.

²² *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. de Selle, trésorier général de la Marine*. Paris : Barrois et Davitz, 1761, p.224, n°2337.

²³ BARBIER, Antoine-Alexandre. *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*. Paris : Barrois, 1823, tome 2, p.137, n°8244. [2e éd.] ; MICHAUD, Joseph-François. *Biographie universelle ancienne et moderne*. Paris : Louis-Gabriel Michaud, 1846, vol. 79, p.269 ; LECLERC, Charles. *Bibliotheca Americana, catalogue raisonné d'une très-précieuse collection de livres anciens et modernes sur l'Amérique et les Philippines*. Paris : Maisonneuve, 1867, p.322-323, n°1321-1326 ; DAMPIERRE, Jacques de. *Essai...*, *op. cit.*, p.137-145.

²⁴ WATSON, Georges. *The New Cambridge Bibliography of English Literature*. Cambridge : Cambridge University Press, 1972, vol. 2, p.1454 ; HULME Peter, WHITEHEAD Neil L. *Wild Majesty, Encounters with Caribs from Columbus to the Present Day, an Anthology*. Oxford : Clarendon Press, 1992, p.117-118 ; COURTILZ DE SANDRAS, Gatien de. *Mémoires de Mr. L. C. D. R. [Le Comte de Rochefort] contenant ce qui s'est passé de plus particulier sous le ministère du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin, avec plusieurs particularités remarquables du règne de Louis le Grand*. Cologne : P. Marteau, 1687, 447 p.

²⁵ ROCHEFORT, *Natuurlyke...*, *op. cit.*, 1662, f.[*2]r.

Provinces-Unies offrent un point de vue inédit et éclairant sur la vie de l'auteur de l'*Histoire*²⁶.

1.1. Un carme défroqué originaire de la Rochelle ? (ca 1604-1636)

L'année de naissance de Rochefort fluctue selon les ouvrages entre 1604 et 1605²⁷. Or l'auteur de l'*Histoire* donne lui-même des indications à ce sujet. Le 17 septembre 1678, Rochefort déclare au synode des Églises wallonnes réuni à Flessingue avoir "le grand âge de 73 ans"²⁸. Il serait donc né entre le 18 septembre 1604 et le 17 septembre 1605. Un second indice figure dans une requête qu'il adresse aux "Seigneurs les États de Hollande et de Frise occidentale" pour être démis de son ministère et nommé *emeritus*. Dans cette lettre datée du 25 septembre 1681, Rochefort déclare être "à présent âgé de 77 ans" ; ce qui implique qu'il serait venu au monde entre le 26 septembre 1603 et le 25 septembre 1604²⁹. Le recouplement de ces deux intervalles placerait la naissance de l'auteur de l'*Histoire* entre le 18 et le 25 septembre 1604.

Charles de Rochefort est vraisemblablement français. L'emploi répété qu'il fait des expressions "nos français" ou "notre nation [la France]", ainsi qu'une lettre qui lui est adressée en janvier 1660 par Édouard Graeves, dans laquelle ce dernier écrit "Bien que votre nation soit l'une des plus illustres [...] et qu'on doive appeler votre France [...] le pays de la vraie noblesse [...]"³⁰, le confirment. En 1921, la notice qui lui est consacrée dans le *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek* affirme qu'il serait originaire de La Rochelle³¹. On peut retrouver de quoi étayer

²⁶ Régis Antoine a été le premier à souligner la potentielle importance de ces archives pour la connaissance biographique de Rochefort. Elles sont, cependant, demeurées inédites jusqu'à aujourd'hui. ANTOINE, *Les écrivains...*, op. cit., p.27.

²⁷ MIRANDOLE, R.-N.-L. Les débuts de l'Église wallonne de Rotterdam, ses premiers temps et ses premiers pasteurs 1576-1656. *Bulletin de la commission de l'histoire des Églises wallonnes*, 1902, 2e série, vol. 3, p.51 ; MOLHUYSEN Philipp Christiaan, BLOK, Pieter Johannes. *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek [NNBW]*. Leiden : A.W. Sijthoff's Uitgevers-Maatschappij, 1921, tome 5, p.605-606 ; CENTRAAL BUREAU VOOR GENEALOGIE [CBG]. *Nederland's patricciaat : genealogieën van bekende geslachten*. 's-Gravenhage : Centraal Bureau voor Genealogie, 1928-1929, vol. 18, p.179-180.

²⁸ *Livre synodal contenant les articles résolus dans les Églises Wallonnes des Pays-Bas*. Éd. Commission de l'histoire des Églises Wallonnes. La Haye : Martinus Nijhoff, 1896, tome 1/2, Flessingue, septembre 1678, art. XX, p.776.

²⁹ Gemeentearchief Rotterdam [GAR, Rotterdam], 143-1, *Waalse Hervormde Kerk Rotterdam, Register der notulen van den kerkeraad (1652-1694)*, 25/09/1681, f°92, "Aende E E groot mog. Heeren Staten van Holland en Westvriesland [...] Charles de Rochefort [...] hoe dat hij suppliant nu zijne out 77 jaaren."

³⁰ [ROCHEFORT, Charles de.] *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique, enrichie d'un grand nombre de belles figures en taille douce, des places et des raretés les plus considérables, qui y sont décrites. Avec un vocabulaire caraïbe. Seconde édition, revue et augmentée de plusieurs descriptions et de quelques éclaircissements qu'on désirait en la précédente*. Rotterdam : Arnout Leers, 1665, copies de lettres, f.év.

³¹ MOLHUYSEN et al., *NNBW*, op. cit., tome 5, p.605-606 ; CBG, *Nederland's patricciaat...*, op. cit., vol. 18, p.179-180.

cette assertion dans l'*Histoire*. À plusieurs reprises, l'auteur manifeste un intérêt particulier pour cette ville³². Et les actes du synode de Flessingue de 1650 font mention de son séjour dans ce bastion protestant quelques années auparavant³³. Cependant aucun document ne vient attester clairement d'une origine rochelaise ou même aunisienne. Les auteurs de la notice de 1921 ont toutefois eu accès à une source aujourd'hui détruite : l'acte de mariage de Rochefort³⁴. Or on peut supposer qu'ils se sont appuyés sur ce document pour formuler l'hypothèse de La Rochelle. L'origine de Rochefort n'a donc rien de l'évidence qui semble régner dans tous les écrits qui lui sont consacrés. À plusieurs reprises, l'auteur de l'*Histoire* fait aussi référence au sud de la France³⁵. On pourrait voir dans ce choix la mention d'un intérêt personnel.

La question que pose la formation de Charles de Rochefort n'a jamais vraiment été abordée. Or l'appréhension d'une œuvre comme l'*Histoire* passe nécessairement par l'étude attentive de la période d'apprentissage de son auteur. Il est pourtant bien difficile de déterminer quelle a été sa formation. Il n'existe aucune trace d'un quelconque examen de Rochefort par le synode des Églises wallonnes. Cette lacune documentaire nous prive d'une possible mention de graduation universitaire, comme il en subsiste pour d'autres pasteurs³⁶. Dans une note qu'il consacre à Rochefort, Cornelius de Pauw rapporte : "*il ne savait ni latin, ni grec et [...] il ne connaissait ni les plantes, ni les animaux*"³⁷. Néanmoins, la véhémence systématique des critiques du philosophe hollandais à l'égard de l'auteur de l'*Histoire* nous enjoint de manier ses propos avec une certaine prudence. Au contraire du portrait dressé par Pauw, l'auteur de l'*Histoire* semble être le dépositaire d'une solide culture classique, biblique et scientifique. Son implication dans plusieurs querelles protestantes, notamment l'affaire d'Huisseau (1670-1671), et la correspondance qu'il entretient avec des penseurs réformés comme Louis Du Moulin (1606-1683) suggèrent encore l'assise théologique de sa formation³⁸.

³² [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, livre I, chap. XV, art. VII, p.152, "*Il y a quelques années qui fut apporté de ces îles à un curieux de la Rochelle, un oiseau*"; *Ibidem*, livre I, chap. XXIII, art. III, p.245, "*nous attacherons ici l'extrait, qui nous a été communiqué d'une lettre écrite de la Rochelle.*"

³³ *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, Flessingue, août 1650, art. VIII, p.495.

³⁴ À l'exception des registres des Églises anglicanes et baptistes, l'ensemble des registres des naissances, des mariages et des décès de Middelburg pour les années 1650 a été détruit lors du bombardement de la ville, le 17 mai 1940. Information communiquée par les *Zeeuws Archief* (Middelburg).

³⁵ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, livre I, chap. XIII, art. VIII, p.134 ; *Ibidem*, livre I, chap. XV, art. VI, p.151.

³⁶ Voir le compte-rendu de l'examen préparatoire du pasteur François Chaillou devant le synode des Églises wallonnes, en vue de son envoi dans l'île de Tobago, *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, Gouda, avril 1659, p.564.

³⁷ P***, Mr. de [PAUW, Cornelius de]. *Défense...*, *op. cit.*, 1770, tome 3, chap. XXXII, p.170.

³⁸ [JURIEU, Pierre.] *Examen du livre de la Réunion du christianisme ou Traité de tolérance en matière de religion : et de la nature, et de l'étendue des points fondamentaux. Avec une courte réponse à l'apologie pour le livre de la Réunion*. [s.l.] : [s.n.], 1672, 424 p. ; Sur cette controverse, voir STAUFFER, Richard. *L'Affaire d'Huisseau : une controverse protestante au sujet de la "Réunion des chrétiens"*

Son itinéraire au cours des années précédant son premier départ pour l'Amérique (1636) n'est pas davantage documenté. Pourtant au XIXe siècle, l'ethnologue français Lucien de Rosny (1810-1871) qualifie Rochefort de "*religieux carme et ministre à Rotterdam*³⁹" ; "*rapprochement étrange de deux professions qui s'excluent*" commente brièvement Jacques de Dampierre⁴⁰. Bien qu'il ne cite pas sa source, Rosny s'appuie sur le témoignage méconnu d'un contemporain de Rochefort : l'érudit Pierre-Daniel Huet (1630-1721). Parmi les nombreux ouvrages de sa bibliothèque, Huet possède un exemplaire de la première édition de l'*Histoire*. On peut y lire, sur la page de titre, cette annotation de sa main : "*Par le S[ieu]r de Rochefort ministre à Rotterdam, et auparavant religieux carme*⁴¹". Quel crédit doit-on accorder à cette affirmation ? Vers 1658-1659, la première édition de l'*Histoire* est présentée à la critique des "*physiciens, mathématiciens et astronomes*" de l'Académie de Montmor où siège Huet⁴². Aucun document ne permet d'apporter la preuve concrète d'une rencontre entre l'érudit et l'auteur de l'*Histoire*⁴³. Mais les *marginalia* ajoutées par Huet dans son exemplaire de l'*Histoire* témoignent des nombreuses recherches bibliographiques approfondies qui ont accompagné sa lecture. Dès lors, on peut penser qu'il tire son information sur

(1670-1671). Paris : Presses universitaires de France, 1969, 96 p. ; MOLINAEUS, Ludovicus [DU MOULIN, Louis]. *Fasciculus epistolarum Latinè et Gallicè in quibus Ludovicus Molinaeus satisfacere conatur celeberrimo theologo D^o Johanni Claudio super nonnullis, quae imprimis ventilantur in epistola ad clarissimum virum Petrum Mussardum*. Eleutheropoli [Londres] : Juxta exemplar londinense, 1676, p.171-208.

³⁹ ROSNY, Lucien de. *Les Antilles, étude d'ethnographie et d'archéologie américaine*. Paris : Maisonneuve frères et Charles Leclerc, 1886, p.14. (Mémoires de la société d'ethnographie ; n.s. 2).

⁴⁰ DAMPIERRE, *Essai...*, *op. cit.*, p.141.

⁴¹ *Catalogue des livres de la bibliothèque de la Maison professe des ci-devant jésuites*. Paris : Pissot-Gogué, 1763, p.412, n°6713. Cet exemplaire est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France (Site Tolbiac, 4-PT-2). Les nombreuses annotations laissées par Huet dans les ouvrages de sa bibliothèque ne permettent aucun doute quant à la paternité de ce commentaire. À titre de comparaison, voir son exemplaire autographe de la *Demonstratio Evangelica* (BnF, Manuscrits, Nouvelles Acquisitions Latines 125-126).

⁴² DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, tome 1, préface, f.[bi]r. ; Conseiller du roi (1625), puis maître des requêtes (1632), Henri-Louis Habert de Montmor (ca 1603-1679) est élu à l'Académie française en décembre 1634. Il est un soutien actif de Descartes, puis de Gassendi, dont il fait imprimer les *Opera omnia* (1658). Dès 1653, quelques réunions savantes informelles ont lieu dans son hôtel de la rue du Temple à Paris, mais l'Académie de Montmor ou montmoriennne n'est officiellement constituée qu'en 1657. Elle rassemble alors Thévenot, Huygens, Huet, Roberval ou encore Sorbière. Prélude à l'Académie des Sciences (1666), les Montmoriens mettent fin à leurs activités en 1664. BIAGIOLI, Mario. Le prince et les savants : la civilité scientifique au XVIIe siècle. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1995, vol. 50, n°6, p.1417-1453 ; BIGOURDAN, Guillaume. Les premières sociétés savantes de Paris et les origines de l'Académie des Sciences. *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, 1917, tome 164, p.129-134 ; BROWN, Harcourt. *Scientific Organizations in Seventeenth-century France (1620-1680)*. Baltimore : The Williams and Wilkins Company, 1934, p.64-134.

⁴³ L'absence de Rochefort au synode de Flessingue en septembre 1658 pourrait suggérer qu'il a défendu lui-même son *Histoire* devant les Montmoriens. *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, Flessingue, septembre 1658, p.558.

le passé de Rochefort de sources fiables, sinon de l'auteur de l'*Histoire* lui-même. Singulier parcours que celui de Charles de Rochefort dont l'engagement religieux aurait donc évolué des carmes au pastorat protestant.

1.2. Le pasteur, le flibustier et le chevalier de Malte : le ministère aux Antilles (1636-1648)

Assez curieusement, *a priori*, les informations sur l'expérience antillaise de Rochefort sont quasiment absentes de son œuvre. Dans l'édition de 1665, l'auteur de l'*Histoire* se contente de signaler, “[il y a] environ dix sept ans que nous sommes de retour du dernier des voyages que nous y avons faits⁴⁴”. Rochefort a donc fait plusieurs séjours aux Antilles dont on peut fixer le *terminus ad quem* à l'année 1648. Il confirme lui-même ces informations dans son édition de 1681 : “les îles de l'Amérique, dont nous avons donné les descriptions et les tableaux au naturel, dans l'état auquel elles étaient es années 1636 et 1648, que nous avons le contentement d'y habiter”. Au détour des conseils qu'il prodigue aux futurs voyageurs, l'auteur de l'*Histoire* ajoute encore s'être embarqué pour les Antilles à Londres aux mois de mars-avril⁴⁵. Cette fourchette chronologique fait de Rochefort l'un des premiers chroniqueurs français aux Petites Antilles.

Toutefois, le déroulement de ses voyages n'est pas clairement explicité dans l'*Histoire*. Seules les expressions “ministre dans les îles de l'Amérique” et “cheminant en notre vocation selon l'ordre que la Providence nous avait adressé” mettent en lumière le caractère d'apostolat de ses séjours⁴⁶. Jean-Baptiste Du Tertre est, heureusement, beaucoup plus loquace. En 1667, le dominicain dit Rochefort “ministre [de] M. Le Vasseur” dans l'île de la Tortue, au nord-ouest de Saint-Domingue⁴⁷. Les actes synodaux des Églises wallonnes de 1650 confirment ce titre et précisent que l'auteur de l'*Histoire* a été envoyé à la Tortue par le “Consistoire de l'Église de la Rochelle”⁴⁸. Quelques indices soulignent en effet l'existence de relations privilégiées entre la capitale de l'Aunis et la petite île des Antilles. En 1646, par exemple, le capucin Pacifique de Provins remarque : “les habitants hérétiques de la Tortue donnent commission à quelques-uns de leurs correspondants de

⁴⁴ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, avertissement au lecteur, f.c3v. ; DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, tome 1, préface, f.[aiiii]v.

⁴⁵ [ROCHEFORT, Charles de.] *Récit de l'état présent des célèbres colonies de la Virginie, de Marie-Land, de la Caroline, du nouveau Duché d'York, de Penn-Sylvania, et de la nouvelle Angleterre, situées dans l'Amérique septentrionale, entre les trente deuxième et quarante sixième degrés de l'élévation du Pôle du Nord, et établies sous les auspices, et l'autorité souveraine du Roy de la grand Bretagne. Tiré fidèlement des mémoires des habitants des mêmes colonies en faveur de ceux qui auraient le dessein de s'y transporter et de s'y établir.* Rotterdam : Reinier Leers, 1681, chap. VI, p.42.

⁴⁶ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, avertissement au lecteur, f.c3v. ; ROCHEFORT, *Natuurlyke...*, *op. cit.*, 1662, f.[*2]r. ; DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, tome 1, préface, f.[aiiii]v.

⁴⁷ DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, tome 1, chap. VI, § II, p.173.

⁴⁸ *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, Flessingue, août 1650, art. VIII, p.495.

La Rochelle de leur envoyer quelques serviteurs de France pour trois ans, à l'ordinaire [les engagés]⁴⁹".

Durant l'été 1640, le lieutenant-général Poincy charge le protestant François Le Vasseur de reprendre le contrôle de l'île de La Tortue, alors aux mains des Anglais. Après avoir défait ces derniers en août, Le Vasseur entreprend de fortifier l'île. L'année suivante, en novembre, il signe une convention secrète avec Poincy, qui prévoit notamment la liberté de culte pour les protestants et les catholiques (article 1er) ainsi que le partage des prises qui seraient faites en mer (article VIII)⁵⁰. Le Vasseur entretient, en effet, un navire flibustier, pratiquant le commerce d'Indiens des Petites Antilles et des côtes de Campêche⁵¹. En 1643, se sentant menacés, les Espagnols lancent une expédition contre la Tortue, que Le Vasseur repousse. Fort de sa victoire, il s'affranchit de Poincy et commence à persécuter les catholiques. C'est la naissance de la "république huguenote"⁵² dont Rochefort est le pasteur. Du Tertre écrit à ce propos : "Il [Le Vasseur] s'en prit d'abord aux catholiques [...]. Il fit brûler une chapelle [...] et chassa un prêtre qui s'y était réfugié, aussi bien que le père Marc [de Montivilliers] capucin [...]. Il n'épargna pas même le sieur de Rochefort son ministre, lequel il dispensa du service qu'il lui devait rendre en cette qualité⁵³". La concomitance de ces événements, sous-entendue par Du Tertre, est attestée par Charlevoix qui les situe en 1643⁵⁴. Le séjour de Rochefort à la Tortue aurait donc eu lieu lors de son premier voyage, probablement entre 1640 et 1643. Toutefois, le doute naît au détour de la *Confession de foi des Églises réformées des Pays-Bas*, qu'il signe du titre de "pasteur ci-devant en l'île de la Tortue"⁵⁵ en août 1650 (**Fig. 1**). Rochefort a-t-il été expulsé par Le Vasseur après 1643 ou a-t-il

⁴⁹ PACIFIQUE DE PROVINS. *Breve relation du voyage des îles de l'Amérique par le P. Pacifique de Provins, capucin, prédicateur, et missionnaire apostolique, et supérieur préfet des missions de son ordre en ces quartiers, et en la Nouvelle France*. Paris : Nicolas et Jean de la Cos, 1646, *De l'île de la Tortue*, p.18 ; Sur l'ensemble du XVIIe siècle, La Rochelle concentre environ 44% des départs des protestants vers les Petites Antilles. LAFLEUR, Gérard. *Les protestants aux Antilles Françaises du Vent sous l'Ancien Régime*. Basse-Terre : Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1988, p.38-41.

⁵⁰ DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, tome 1, p.588-590.

⁵¹ Archivo General de Indias [AGI, Sevilla], Patronato Real, Leg. 273, *Invasiones de las islas de Santo Domingo y la Tortuga*, R.5, 1654, f°85 ; PELLEPRAT, Pierre. *Relation des missions des PP. de la Compagnie de Jésus dans les îles, et dans la terre ferme de l'Amérique méridionale divisée en deux parties. Avec une introduction à la langue des Galibis Sauvages de la terre ferme de l'Amérique*. Paris : Sébastien Cramoisy et Gabriel Cramoisy, 1655, partie I, chap. VIII, p.86-87.

⁵² LAFLEUR, *Les protestants...*, *op. cit.*, p.17-23 ; CAMUS, Michel Christian. *L'île de la Tortue au cœur de la Flibuste caraïbe*. préf. P. Pluchon. Paris : L'Harmattan, 1997, p.27-45.

⁵³ DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, tome 1, chap. VI, § II, p.173.

⁵⁴ CHARLEVOIX, *Histoire...*, *op. cit.*, tome 2, partie II, livre VII, 1643, p.15.

⁵⁵ *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, Flessingue, août 1650, art. VIII, p.495 ; Universiteitsbibliotheek Leiden, Collectie Bibliotheek Wallonne [BWA], A 63, *Confession de foi*, f°23r. ; *La Confession de foi des Eglises réformées des Pays-Bas, représentée en deux colonnes, l'une portant la Confession ancienne et l'autre, la révision qui en été faite au Synode national de Dordrecht, l'an 1619. Avec le jugement du dit Synode sur les 5 Articles et la discipline ecclésiastique et une préface sur l'histoire de la dite Confession, où est jointe la lettre écrite à Philippe II Roy d'Espagne*. Leyde : Elie Luzac, 1769, p.121.

conservé, bien après son retour, le titre de pasteur de la Tortue ? Le silence absolu de l'auteur de l'*Histoire* sur cette île nous condamne à l'incertitude.

On ne sait rien non plus du second voyage, sans doute assez court, de Rochefort aux Antilles. Pourtant, un passage de l'*Histoire* concernant le jésuite Henri Du Vivier (1614-1662) donne un indice de sa présence à Saint-Christophe⁵⁶. Dans l'éloge qu'il fait du jésuite, Rochefort sous-entend qu'ils se sont rencontrés. Or Du Vivier n'est envoyé à Saint-Christophe qu'en 1648⁵⁷. Un second indice repose sur la correspondance entre Rochefort et le lieutenant-général Poincy, qui laisse entendre que le premier a séjourné un certain temps au côté du second à Saint-Christophe⁵⁸. Mais nous n'en savons pas davantage. Enfin, une lettre adressée à Rochefort, publiée dans l'édition de 1665, évoque laconiquement ses séjours dans l'île de Saint-Domingue et en Floride à une date qui demeure inconnue⁵⁹.

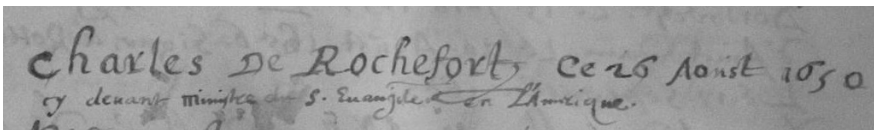


FIGURE 1 - Signature de C. de Rochefort dans la *Confession de foi des Églises wallonnes*. Leiden University Library, Ms. BWA A 63, *Confession de foy*, f°23r, “Charles de Rochefort, ce 26 aoust 1650 / cy devant ministre du S[aint] Evangile en l'Amérique” © Universiteitsbibliotheek Leiden.

1.3. Itinéraire d'un pasteur des Églises wallonnes (1648-1683)

Rochefort se réfugie aux Provinces-Unies probablement dès 1648. En 1678, le synode des Églises wallonnes certifie qu'il “a employé 30 [ans] dans les Provinces[-Unies] au service des Églises⁶⁰”. Mais il reste difficile de dire à partir de quand Rochefort s'est rapproché des Églises wallonnes. Le 26 août 1650, le synode approuve officiellement sa vocation au ministère de l'Église de Flessingue. Il succède ainsi au pasteur Nicolas Bassecour, appelé à Amsterdam en mars 1650⁶¹. Le jour même, il souscrit à la *Confession de foi des Églises réformées des Païs-Bas* et au jugement de Dordrecht consacrant la déroute des Remontrants de 1619 (Fig. 1)⁶². On ne sait quasiment rien de son pastorat à Flessingue.

En décembre 1652, après la décharge du pasteur Élie Delmé (appelé à Londres en octobre), le consistoire de Rotterdam appelle Charles de Rochefort. Cette vocation est ratifiée par le magistrat de la ville le 6 décembre 1652⁶³. Les députés du consistoire et un huissier (*Stadsbode*) se rendent alors à Flessingue pour

⁵⁶ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, livre I, chap. IV, p.35.

⁵⁷ Archivum romanum societatis Iesu [ARSI, Roma], Francia, vol. 23, *Catalogi breves (1640-1681)*, 1649, f°98r.

⁵⁸ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, copies de lettres, f.dr.-dv.

⁵⁹ *Ibidem*, copies de lettres, f.d2r.-d2v.

⁶⁰ *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, Flessingue, septembre 1678, art. XX, p.776.

⁶¹ *Ibidem*, Flessingue, août 1650, art. VIII, p.495.

⁶² Universiteitsbibliotheek Leiden, BWA, A 63, *Confession de foy*, f°23r.

⁶³ GAR, 143-1, 06/12/1652, f°2.

inviter Rochefort à Rotterdam⁶⁴. Après plusieurs tentatives du consistoire de Flessingue pour conserver Rochefort, le synode de La Haye approuve définitivement la vocation de Rotterdam en avril 1653⁶⁵. Le 4 juillet, Rochefort préside pour la première fois le consistoire. Deux jours après, il administre la communion à près de 200 fidèles⁶⁶. Mais il ne s'installe à Rotterdam (dans le quartier du *Haagsche Veer*) qu'en août 1653, après avoir reçu 250 florins de la ville pour son déménagement⁶⁷. En lui accordant sa décharge, l'Église de Flessingue avait mis pour condition qu'il la servirait jusqu'à l'arrivée de son successeur, Charles Stuart (élu en juin et installé en août 1653).

Le 17 septembre 1653, Charles de Rochefort épouse Madeleine Buteux († 1691) à Middelburg. Originnaire d'Amiens, elle est visiblement issue d'une famille de marchands protestants. Son frère, Pierre, est marchand à Middelburg et ancien de l'Église wallonne de cette ville⁶⁸. De leur union naissent cinq enfants entre 1655 et 1664 : Marie Madeleine, Jacques Charles, Abraham, Anne et Charles René⁶⁹. Seul Abraham (1658-1717), devenu avocat, a survécu à ses parents (**Fig. 2**)⁷⁰.

Le ministère de Charles de Rochefort marque la mise en place de l'administration régulière de l'Église de Rotterdam. En conformité avec les dispositions de l'article XXIV du synode de Dordrecht (1578), il instaure la tenue d'un registre des actes du consistoire⁷¹. Dans le courant de l'année 1653, il établit de nouveaux registres pour les baptêmes et les mariages⁷². À la demande du consistoire, il rédige

⁶⁴ GAR, 143-556, *Waalse Hervormde Kerk Rotterdam, Les comptes de l'église wallonne de Rotterdam depuis 1620*, III, p.56.

⁶⁵ *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, La Haye, avril 1653, art. XIX, p.516-517.

⁶⁶ GAR, 143-1, 04/07/1653, §5.

⁶⁷ GAR, 1.01-3096, *Oud Archief van de Stad Rotterdam [OSA], Rekeningen van de tresorier ordinaris, 1653*, §277v.

⁶⁸ CBG, *Nederland's patriciaat...*, *op. cit.*, p.179-180 ; GAR, 18, *Notarissen te Rotterdam en daarin opgegane gemeenten [ONA], Archief van den notaris Balthasar Bazijs, 08/10/1661*, p.191-192 ; *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, Breda, avril 1657, p.544 ; Rotterdam, avril 1663, p.607 ; Leiden, septembre 1667, p.652.

⁶⁹ GAR, 1.02-122, *Doopregisters Rotterdam, Waalse Gereformeerde Gemeente, 25/04/1655*, "Marie Madeleine, fille de Mr. De Rochefort et de Damoiselle Buteux. Témoins Mr. Pierre Buteux et Damoiselle Sara Oyel." ; *Ibidem*, 11/03/1657, "Jacques Charles, fils de Mr. De Rochefort, pasteur de cette Eglise, et de Damoiselle Maglaine Buteux. Témoins le Sr. Jaques Auber et Damoiselle Marie le Candele." ; *Ibidem*, 28/07/1658, "Abraham, fils de Monsr. de Rochefort, pasteur de cette Eglise, et de Damoiselle Magdelaine Buteux. Témoins le Sr. Abraham Le Grand et Damoiselle [blanc]." ; *Ibidem*, 16/10/1661, "Anne, fille de Monsr. Charles de Rochefort, pasteur de cette Eglise, et de Damoiselle Magdeleine Buteux. Parrain le Sieur Nicolas du Chemin. Marraine Damoiselle Anne Eurards." ; *Ibidem*, 27/01/1664, "Charles René, fils de Charles de Rochefort, pasteur de cette Eglise et de Magdeleine Buteux. Parrain le sieur René Tinneback. Marraine Damoiselle Suzanne de Semery femme de sieur Le Maire."

⁷⁰ Abraham est élu diacre de l'Église wallonne de Rotterdam le jour de Noël 1683. GAR, 143-1, 25/12/1683, §110-111.

⁷¹ *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, Dordrecht, juin 1578, art. XXIV, p.49. Aucun registre antérieur au jour de la vocation de Charles de Rochefort n'a été retrouvé.

⁷² GAR, 1.02-122, *Doopregisters Rotterdam, Waalse Gereformeerde Gemeente, 1653-1699* ; GAR,

une discipline réunissant “*toutes les résolutions prises depuis des années*”, qui est publiée par le libraire rotterdamois Henry Goddaeus en 1661⁷³. Il obtient enfin la création, “*dans la petite chambre du temple*”, d’une “*bibliothèque pour l’usage des pasteurs*” financée par le conseil municipal de Rotterdam (*Vroedschap*)⁷⁴.

Mais à partir des années 1660, les délibérations du consistoire de Rotterdam font fréquemment mention de résolutions pour régler le service de l’Église durant “*la maladie du pasteur*”. En juillet 1666, le consistoire se résout à demander un ministre “*en qualité d’aide de Monsieur Charles de Rochefort pendant sa vie en considération de ses fréquentes infirmités et qui doit lui succéder après sa mort*”⁷⁵. Le 24 juillet, le *Vroedschap* autorise le consistoire à appeler un second pasteur. Mais Rochefort se rétablit et le consistoire ne procède à aucune élection. C’est à cette période que le graveur protestant Bernard Vaillant (1632-1698) réalise le portrait de *Charles de Rochefort, pasteur de l’église française de Rotterdam* (1671), aujourd’hui conservé au *Rijksbureau voor Kunsthistorische Documentatie* de La Haye (**Fig. 3**)⁷⁶. En septembre 1672, la santé de Rochefort se détériore à nouveau. Le consistoire députe alors son pasteur et un ancien diacre auprès du magistrat de la ville, afin d’obtenir l’autorisation de nommer un second ministre⁷⁷. Le 28 septembre et le 19 octobre, le consistoire procède à la nomination générale de plusieurs pasteurs pour cette vocation. Phinéas Piélat, ancien ministre de Ville-neuve-de-Berg réfugié à La Haye, est élu le 21 décembre “*comme aide de Monsieur de Rochefort et pour servir l’Église tout seul sans aide en cas de décès de Rochefort*”⁷⁸.

Frappé “*d’infirmité corporelle*” en septembre 1678, Charles de Rochefort demande à prendre sa retraite⁷⁹. Mais la gestion du corps pastoral, et surtout son renouvellement, est une affaire délicate pour le consistoire. Elle suppose, d’une part, une négociation avec les autorités municipales et, d’autre part, une vigilance permanente pour maintenir la cohésion de la communauté⁸⁰. De fait, Rochefort

1.02-127, *Trouwregisters Rotterdam, Waalse Gereformeerde Gemeente*, 1654-1721. Les registres de décès de l’Église wallonne sont tenus par l’Église réformée néerlandophone.

⁷³ GAR, 143-24, *Waalse Hervormde Kerk Rotterdam, Reglementen voor de Waalsche kerk te Rotterdam*, 1661 [Imprimé] ; GAR, 143-1, 01/12/1661, f°26.

⁷⁴ GAR, 1.01-3097, OSA, *Rekeningen van de tesorier ordinaris*, 1654, f°425r, “*Paye pour des livres pour l’église française la somme de fl. 122 : 19 : -*” ; GAR, 143-1, 07/03/1666, f°42-43.

⁷⁵ GAR, 143-1, 25/07/1666, f°43.

⁷⁶ Bernard Vaillant est baptisé à Lille en 1632. L’adhésion de son père, Jean, à la religion réformée le conduit avec sa famille à Amsterdam en 1642. Il accompagne son cousin Wallerand Vaillant dans la plupart de ses déplacements et notamment à Paris. En 1664, il rentre à Amsterdam où il épouse Agneta Menton six ans plus tard. Vers 1675, le couple s’installe à Rotterdam. Le 26 décembre 1679, Vaillant est appelé comme diacre par le consistoire de l’Église wallonne de Rotterdam. Il est confirmé dans cette fonction le 14 janvier 1680. VANDALLE, Maurice. Les Vaillant artistes lillois protestants du XVIIe siècle. *Bulletin de la société de l’histoire du protestantisme*, 1937, vol. 86, p.36-42.

⁷⁷ GAR, 143-1, 18/09/1672, f°53.

⁷⁸ *Ibidem*, 28/09/1672-21/12/1672, f°54-55.

⁷⁹ *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, Flessingue, septembre 1678, art. XX, p.776.

⁸⁰ BOST, Hubert [Éd.]. Le consistoire de l’Église wallonne de Rotterdam, 1681-1706. Paris :

n'est nommé *emeritus* qu'en septembre 1681. La décision est confirmée par les bourgmestres de la ville deux mois plus tard⁸¹. En octobre, le “*pasteur et professeur à Sedan*” Pierre Jurieu, célèbre adversaire de Pierre Bayle, est appelé pour le remplacer⁸². Charles de Rochefort s'éteint le 26 septembre 1683 à Rotterdam. Il est inhumé le 1er octobre dans le caveau de l'Église wallonne⁸³.



FIGURE 3 - Portrait de Charles de Rochefort par Bernard Vaillant (1671).

Charles de Rochefort, pasteur de l'église française de Rotterdam. Gravure, 1671, in-4°, "B. Vaillant ad vivum faciebat". © Collection Rijksbureau voor Kunsthistorische Documentatie, Den Haag (IB-nummer 2004863).

Honoré Champion, 2008, p.7-23.

⁸¹ GAR, 143-1, 12/01/1681-19/01/1681, f°85-86 ; *Ibidem*, 01/09/1681-02/10/1681, f°90-94 ; *Ibidem*, 28/12/1681, f°99-100.

⁸² *Ibidem*, 02/10/1681-13/11/1681, f°93-97 ; *Ibidem*, 28/12/1681, f°100 ; *Ibidem*, 07/06/1682, f°101. Quelques années après, Jurieu raconte : “*Quand je suis venu en ce pays, j'ai trouvé des gens dans toutes les dispositions nécessaires pour me chagriner. À mon entrée on m'examina avec la même exactitude qu'on examine un homme qui vient d'un lieu pestiféré, ou un écolier qui aurait fait ses études sous des maîtres suspects d'hérésie*”, [JURIEU, Pierre.] *Seconde Apologie pour M. Jurieu, ou Réponse à un libelle sans nom présenté aux Synodes de Leyden et de Naerden, sous le Tiltre de Lettre à Mess[ieurs] les Min[istres] et Anc[iens] qui composent le Synode assemblé à Leyden, le 2 de May, 1691*. Rotterdam : Abraham Acher, 1692, p.38.

⁸³ GAR, 1.02-90, *Begraafregisters Rotterdam, Nederlands Gereformeerde Gemeente*, 26/09/1683, “*Scharelets de Rossefort, doomenee van de Frantsse, begraven in Delfsvevaert Frantsse kelder.*” ; L'Église wallonne située dans *Hoogstraat* a été détruite en 1922.

1.4. Une vie au service des missions en Amérique

Dès l'origine, l'idée réformatrice de Calvin s'accompagne d'un projet missionnaire dont Pierre de Ronsard fait la critique lorsqu'il s'exclame, non sans verve : *“Allez aux régions / Qui n'ont point ouy parler de nos religions, / Au Pérou, Canada, Calicuth, Cannibales, / Là monstrez par effect vos vertus calvinales⁸⁴”*. De fait, les préoccupations du synode wallon ne se limitent pas aux seules Églises du Refuge mais s'étendent aux colonies établies par la *Geoctroyeerde West-Indische Compagnie* (Compagnie néerlandaise des Indes occidentales). En 1624, le synode assemblé à Middelburg s'inquiète *“de la nécessité qu'on a déjà, et qu'on pourra avoir encore plus grande à l'avenir, d'envoyer quelques pasteurs de la langue française aux Indes Occidentales, pour y prêcher la parole de Dieu à ceux qui n'entendent la langue flamande⁸⁵”*. Par la suite, les actes des synodes évoquent régulièrement les missions, pensées et vécues, dans les colonies du Brésil (1635), dans les îles de Saint-Eustache (1638), de Saint-Martin (1655) et de Tobago (1659), sur les bords du fleuve Berbice (1670) ou dans la province de Surinam (1671)⁸⁶. Si l'organisation matérielle des missions est au cœur des préoccupations des synodes, ils ne négligent pas pour autant les questions d'ordre théologique et notamment sacramentel (l'administration des sacrements aux esclaves noirs principalement)⁸⁷.

Il est difficile de savoir en détail quel rôle a joué Rochefort au cours des débats consacrés aux missions américaines. Les actes du consistoire et des synodes ne constituent pas des procès-verbaux des séances. À de rares exceptions près, les secrétaires se contentent de dresser un relevé des décisions, gommant ainsi le contenu des discussions qui ont précédé. Quelques éléments transparissent néanmoins. Au sein du synode, Charles de Rochefort apparaît comme l'interlocuteur privilégié des pasteurs envoyés en Amérique. Au cours du synode de Haarlem en 1671, par exemple, il est chargé d'écrire au sieur de Lalaine, pasteur sur les rives du Berbice, pour l'exhorter sérieusement à *“s'acquitter dignement de son devoir et de s'employer avec beaucoup de soin et de vigilance à l'œuvre du Seigneur⁸⁸”*. Proche du pasteur dissident Jean de Labadie (1610-1674), Rochefort est également l'un des premiers soutiens de la vocation missionnaire du labadiste Pierre Du Lignon (ca 1630-1681). Le 30 octobre 1668, il cosigne une lettre dans laquelle il fait l'éloge du disciple de Labadie et appuie sa vocation pour aller porter la parole de Dieu aux *“barbares aveugles d'Amérique⁸⁹”*. Mais la déposition

⁸⁴ RONSARD, Pierre de. *Continuation du Discours des misères de ce temps*. Paris : Gabriel Buon, 1562, v.233-236.

⁸⁵ *Livre synodal...*, op. cit., tome 1/2, Middelburg, septembre 1624, art. XIII, p.318.

⁸⁶ *Ibidem*, Rotterdam, avril 1635, art. III, p.388 (Brésil) ; *Ibidem*, Flessingue, septembre 1638, art. XVII, p.412 (Saint-Eustache) ; *Ibidem*, Naarden, septembre 1655, art. VII et XXIV, p.535-537 (Saint-Martin) ; *Ibidem*, Gouda, avril 1659, art. III, p.561-562 (Tobago) ; *Ibidem*, Nimègue, avril 1670, art. X, p.699-700 (Berbice) ; *Ibidem*, Leeuwarden, avril 1672, art. VII, p.725 (Suriname).

⁸⁷ *Ibidem*, Middelburg, septembre 1656, art. XIX, p.543 ; *Ibidem*, Bréda, avril 1657, art. IV, p.545 ; *Ibidem*, Rotterdam, septembre 1657, art. III, p.550 ; *Ibidem*, Dordrecht, avril 1658, art. II, p.555.

⁸⁸ *Ibidem*, Haarlem, septembre 1671, art. VI, p.719.

⁸⁹ *Avondt discours tusschen een raedts-heer, een doctor en een walsch-predicant. Rakende D. Jean de la*

et l'excommunication de Labadie, par le synode de Dordrecht en avril 1669, ont manifestement fait avorter ce projet missionnaire⁹⁰.

Enfin, Rochefort paraît avoir été l'un des principaux acteurs de "l'affaire des deniers du sieur Mouche". Henry Mouche sieur de la Colombière (ca 1598-1678) est un avocat huguenot au Parlement de Paris. En 1667, il remet à l'Église wallonne de Leiden la somme de 3 000 livres "à dessein de l'employer à la conversion des infidèles de l'Amérique"⁹¹. Rochefort qui entretient une correspondance apparemment régulière avec Henry Mouche n'est sans doute pas étranger à cette donation⁹². En avril-mai 1668, le synode de Flessingue choisit François Chailloux, pasteur d'Orbec en Normandie, "pour répondre à l'attente et suivre les intentions du Sr. Mouche". Rochefort est alors chargé de lui écrire pour l'informer du choix du synode de l'envoyer à nouveau dans "l'île de Tobago [...] pour prêcher l'Évangile parmi les infidèles"⁹³. Néanmoins, très rapidement, l'Église de Leiden entend disposer de la somme sans en rendre compte au synode. En mai 1677, Rochefort est prié d'éclairer le synode sur les dispositions d'Henry Mouche⁹⁴. En septembre, le pasteur de Rotterdam fait parvenir au synode d'Heusden une lettre dans "laquelle il déclare que l'intention de Mr. Mouche avait été assurément de donner cette somme au synode"⁹⁵. Mais la mort de Mouche en 1678 et l'incapacité de Rochefort à poursuivre son investigation du fait de sa maladie, empêchent le synode de trancher sereinement sur l'attribution des 3 000 livres. La question est encore fréquemment débattue durant tout le XVIIIe siècle et seule la mission de François Chaillou à Tobago semble, en définitive, avoir été financée par la bourse du sieur Mouche⁹⁶.

Badie, als oock behelsende eenige andere noodige en in desen tijdt dienstigh gewetene saken. Amsterdam : Broer en Jan Appelaer, 1669, p.67-69.

⁹⁰ Charles de Rochefort a été l'un des principaux artisans de la médiation dans le conflit qui oppose Labadie et le synode des Églises wallonnes au sujet de la *Confession de foi*. *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, Amsterdam, mai 1667, art. XXV, p.647-648 ; *Ibidem*, Leiden, septembre 1667, art. XIV-XV, p.655 ; *Ibidem*, Dordrecht, avril 1669, p.680-692 ; Sur J. de Labadie, voir SAXBY, Trevor John. *The quest for the new Jerusalem, Jean de Labadie and the Labadists, 1610-1744*. Dordrecht : Martinus Nijhoff, 1987, 490 p. (International Archives of the History of Ideas ; 115).

⁹¹ *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, Leiden, septembre 1667, art. XXIX, p.659.

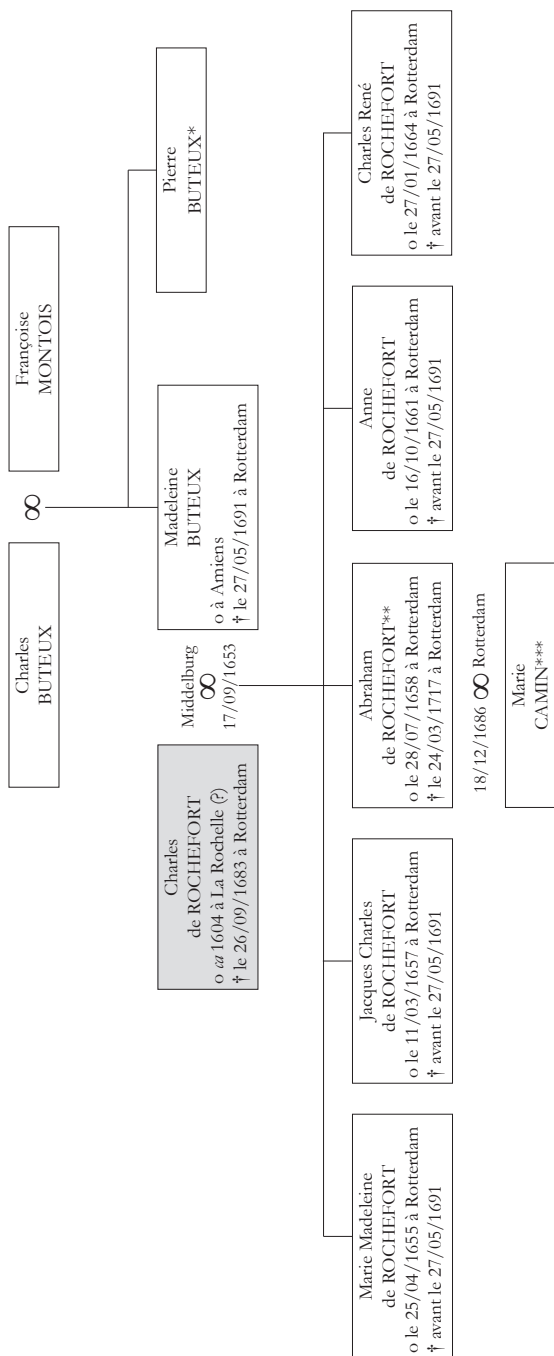
⁹² *Ibidem*, Heusden, septembre 1677, art. XII, p.768.

⁹³ François Chaillou a déjà exercé un ministère à Tobago entre 1660 et 1665. *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, Haarlem, avril 1660, art. II, XVI, p.575, 577 ; *Ibidem*, Brielle, mai 1661, art. III, p.585 ; *Ibidem*, La Haye, avril 1665, art. II, p.626-627 ; *Ibidem*, Utrecht, septembre 1665, art. III, p.631 ; *Ibidem*, Flessingue, avril-mai 1668, art. XVIII, p.665 ; [ROCHEFORT, Charles de.] *Le tableau de l'île de Tabago ou de la Nouvelle Oüalchre, l'une des îles Antilles de l'Amérique, dépendante de la souveraineté des Hauts et Puissants Seigneurs les États Généraux des Provinces Unies des Pais-Bas*. Leyde : Jean le Carpentier, 1665, préface, f.[(*)]6]v., "monsieur Chaillou, l'un des pasteurs de la colonie de la même île de Tabago, et qui en est retourné depuis peu."

⁹⁴ *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, Utrecht, mai 1677, art. XXVII, p.765.

⁹⁵ *Ibidem*, Heusden, septembre 1677, art. XII, p.768.

⁹⁶ BODEL BIENFAIT, P. E. H. L'Église wallonne d'Utrecht. *Bulletin de la commission de l'histoire des Églises wallonnes*, 1888, vol. 3, p.279-280.



* Marchand à Middelburg.

** Avocat à Rotterdam.

*** Fille de Jean Camin (†), marchand à Rouen, et de Susanne Le Roy.

FIGURE 2 - Généalogie de Charles de Rochefort (ca 1604-1683).

2. Histoire éditoriale et tradition textuelle de l'*Histoire naturelle et morale des îles Antilles*

Depuis le XIXe siècle, plusieurs études bibliographiques matérielles ont permis de mesurer à quel point l'histoire éditoriale de l'œuvre de Rochefort était relativement complexe et combien sa compréhension était essentielle au travail de l'historien (Fig. 4)⁹⁷. Plutôt que de rappeler ici l'ensemble des éléments d'une enquête aussi passionnante que fastidieuse, nous nous limiterons à mentionner les grandes étapes d'analyse textuelle en ce qu'elles nous éclairent dans notre connaissance de l'*Histoire* et de son auteur. En l'absence de manuscrits, dont l'existence ne fait pourtant aucun doute, nous nous attacherons aux seuls imprimés.

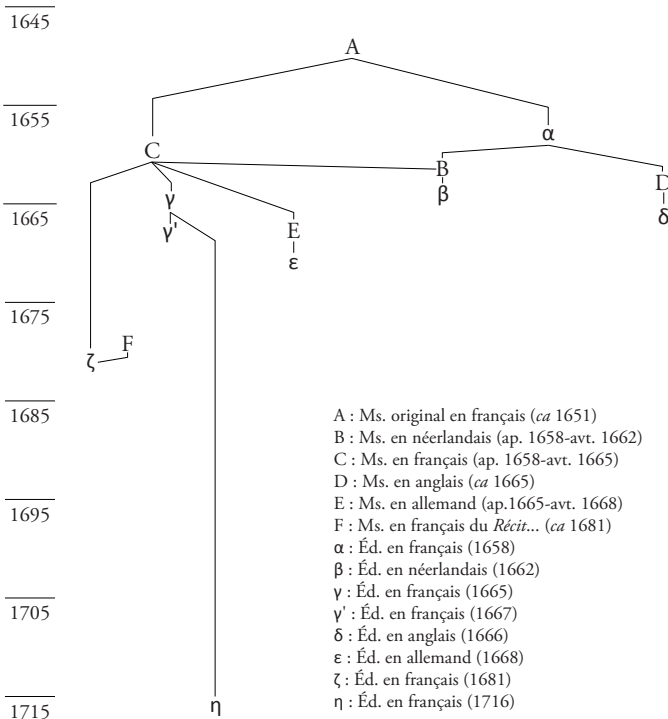


FIGURE 4 - "Stemma editionum et codicum" de l'*Histoire*.

2.1. Brève présentation du texte original

Avant d'étudier la teneur des différentes éditions de l'*Histoire*, une brève présentation du texte original s'impose. Dès 1658, l'*Histoire* se distingue des ouvrages antillais précédents et s'impose comme l'un des récits les plus complets de son temps sur l'espace antillais. Tributaire des modèles intellectuels espagnols du XVIe siècle, l'*Histoire* emprunte ouvertement son titre à l'œuvre du jésuite

⁹⁷ SABIN, *A Dictionary...*, *op. cit.*, tome 17, p.426-431, n°72314-72326 ; WILKIE, *The Authorship...*, *op. cit.*, p.27-84.

José de Acosta (1589). Et sa composition indifférenciée, entre histoire et description, n'est pas sans rappeler celle des *Historia* d'Oviedo (1535) et de López de Gómara (1552)⁹⁸. Premier regard français sur les Antilles accompagné de gravures (35 vignettes et 8 planches non signées⁹⁹), l'*Histoire* nous livre une vaste synthèse documentée des connaissances caraïbes du XVII^e siècle¹⁰⁰. Elle se compose de deux livres de vingt-quatre chapitres chacun. Le premier décrit l'histoire naturelle, tandis que le second traite de l'histoire morale, c'est-à-dire un tableau de la culture (au sens de *Kultur*) caraïbe. Cette division intellectuelle devient matérielle avec l'édition lyonnaise de 1667, publiée en deux volumes distincts¹⁰¹.

Le "livre premier comprenant l'histoire naturelle" (p.1-262), s'ouvre sur une courte description géographique des îles caraïbes en cinq chapitres. À l'inverse du schéma ptoléméen classique, l'auteur parcourt l'espace antillais selon un mouvement progressant du nord au sud, de Tobago à Sainte-Croix¹⁰². Suivent six et onze chapitres qui décrivent respectivement la flore et la faune antillaise. Les deux derniers chapitres sont réservés aux "incommodités du pays" : les ouragans, les moustiques, les manceniillers, les serpents venimeux, etc.¹⁰³ L'organisation de ces chapitres révèle la double finalité du premier livre, entre propagande coloniale et tradition savante. Les éléments pratiques du récit pionnier ("*Des arbres qui*

⁹⁸ ACOSTA, Joseph de. *Histoire naturelle et morale des Indes occidentales* (1589). trad. fr. J. Rémy-Zéphyr. Paris : Payot, 1979, 405 p. [1^e éd. *De Natura novi orbis*. Salamanca, 1589] ; OVIEDO Y VALDES, Gonzalo Fernandez de. *Historia general y natural de las Indias*. Éd. J. P. de Tudela Bueso. Madrid : Edición Atlas, 1959, 5 vol. [1^e éd. Sevilla, 1535 – Madrid, 1851-1855] ; LÓPEZ DE GÓMARA, Francisco. *La conquista de México*. Éd. J. L. de Rojas. Madrid : Historia 16, 1987, 502 p. [1^e éd. Zaragoza, 1552].

⁹⁹ Seule *La figure des moulins à sucre*, publiée dans l'édition de 1665, est signée "A.W. delin[auit]" (au bas de la chaudière de gauche) et "H.B. f[ecit]" (au bas de la chaudière de droite). Nous n'avons pas été en mesure d'identifier ces signatures. [ROCHEFORT], *Histoire...*, op. cit., 1665, livre II, chap. V, pag.332.

¹⁰⁰ Charles de Rochefort déplore toutefois que les contraintes de l'édition ne lui aient pas permis d'insérer des cartes des Antilles pour éclairer la lecture de son récit. [ROCHEFORT], *Histoire...*, op. cit., 1658, avertissement au lecteur, f.[b4]r., "Nous avouons déjà par avance qu'une Histoire [...] devait aussi être enrichie de cartes des Antilles en général et de celles des îles les plus célèbres qui y sont comprises. Mais, parce que cette pièce avait déjà languï depuis fort longtemps sous la presse, [...] nous avons cru qu'il fallait les réserver pour une autre édition."

¹⁰¹ ROCHEFORT, M[onsieur] de. *Histoire des îles Antilles de l'Amérique*. Lyon : Christophe Fourmy, 1667, 2 vol., 566-680 p.

¹⁰² Sur le pouvoir paradigmatique du modèle ptoléméen, du point de vue de la rationalisation de l'espace, voir BESSE, Jean-Marc. *Les grandeurs de la Terre. Aspects du savoir géographique à la Renaissance*. Paris : ENS Éditions, 2003, p.130-140.

¹⁰³ Le premier livre de l'*Histoire* n'est pas tant connu pour son inventaire de la faune et de la flore antillaises, que pour sa description illustrée des Inuits du détroit de Davis. Soucieux d'enrichir son récit sur les "licornes de mer" (le narval) des Antilles, Rochefort consacre quelques pages aux "licornes de la mer du Nord" et, par digression, aux mœurs des habitants du détroit de Davis. Or l'auteur de l'*Histoire* fonde son récit sur le témoignage du capitaine flessingois Nicolas Tunes, qui a mené une expédition au Groenland en 1656. Il nous livre ainsi l'une des premières descriptions, qui plus est illustrée, des populations esquimaudes du détroit de Davis. [ROCHEFORT], *Histoire...*, op. cit., 1658, livre I, chap. XVIII, p.188-204.

sont propres à bâtir”, “Des arbres qui sont utiles à la médecine”, “De quelques autres incommodités du pays”, etc.) côtoient les cadres théoriques hérités de la tradition aristotélicienne (“Des cinq sortes de bêtes à quatre pieds”, “Des poissons de la mer”, “Des oiseaux”, etc.). Cette première partie s’inspire aussi manifestement de l’*Historia naturalis Brasiliae* de Georg Marggraf et Willem Pison (1648)¹⁰⁴.

Le “livre second comprenant l’histoire morale” (p.263-514) s’articule en deux temps. Privilégiant une approche thématique, les six premiers chapitres relatent l’établissement des colonies françaises aux Antilles et décrivent leurs activités économiques. Les dix-sept autres chapitres, le cœur de ce livre, sont consacrés aux mœurs des Indiens caraïbes. Par digression sur l’origine de ces derniers, l’auteur a intercalé un important chapitre sur les Indiens des Appalaches (chap. VIII). Les Amérindiens occupent une place centrale dans la trame discursive de l’*Histoire*. Dès l’épître, par un procédé purement rhétorique mais non moins révélateur, le dédicant de l’ouvrage se fait le truchement des Indiens caraïbes pour rendre hommage à son dédicataire, le commis du surintendant des finances Fouquet : Jacques Amproux de Lorme (1608-1679) dont le portrait figure dans certains exemplaires¹⁰⁵.

L’*Histoire* se referme sur le premier “vocabulaire caraïbe” imprimé (p.515-527). Près de 500 items y sont organisés selon dix thèmes, procédant d’une conception intellectuelle classique au XVIIe siècle : “Les parties du corps humains”, “parenté et alliance”, “conditions et qualités”, “actions et passions”, “ménage et trafic”, “ornements et armes”, “animaux de terre, d’eau et d’air”, “arbres et plantes”, “choses élémentaires et inanimées”, “choses spirituelles ou de religion”.

Au-delà des aspects descriptifs, les deux livres de l’*Histoire* se présentent comme une compilation de “pièces détachées” sur les Antilles. Par des précautions oratoires répétées, l’auteur se défend de manipuler cette matière viatique, il n’en serait que l’ordonnateur¹⁰⁶. La préface de l’*Histoire* nous éclaire encore sur les ambitions avouées de l’ouvrage. Rochefort y dénonce les relations fantaisistes des écrivains qui trompent le lecteur par intérêt, par ignorance, voire sous le seul prétexte “qu’ils viennent de loin¹⁰⁷”. Les œuvres de propagande et les récits de voyages sont aussi clairement rejetés. Usant d’une rhétorique de légitimation classique, l’auteur de l’*Histoire* revendique, en revanche, ouvertement son inscription dans la lignée de deux auteurs, faisant autorité dans les milieux savants du XVIIe

¹⁰⁴ MARCGRAVI DE LIEBSTAD Georgi, PISO Willem. *Historia naturalis Brasiliae, auspicio et beneficio illustriss. I. Mauritii com. Nassau illius provinciae et maris summi praefecti adornata: in qua non tantum plantae et animalia, sed et indigenarum morbi, ingenia et mores describuntur et iconibus supra quingentas illustrantur*. Lugdun[i] Batavorum-Amstelodami [Leiden-Amsterdam] : Franciscus Hackius- Lud[ovicus] Elzevirius [François Haack-Louis Elsevier], 1648, 122-293 p.

¹⁰⁵ Ce portrait est sans doute une copie, assez grossière, de la gravure réalisée par Jean Lenfant (ca 1615-1674). CHATEAU DE VERSAILLES ET DE TRIANON, INV. GRAV. LP 31.58.2, *Jacques Amproux, seigneur de Lorme*, Gravure au burin, 200×141 mm.

¹⁰⁶ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, préface, f.bv.

¹⁰⁷ *Ibidem*, préface, f.br.

siècle, Charles de L'Écluse (1526-1609) et Johannes de Laet (ca 1581-1649)¹⁰⁸. L'*Histoire* paraît donc s'inscrire dans ce mouvement plus vaste de "coopération des préoccupations humaines" qui anime les Églises de Hollande au XVIIe siècle et "incite les missionnaires à des travaux d'intérêt scientifique général"¹⁰⁹.

2.2. L'editio princeps, une œuvre équivoque (1658)

La complexité de l'histoire éditoriale, mise en évidence par les travaux qui nous ont précédés, se vérifie tout particulièrement pour la première édition, dont il existe plusieurs variantes.

1658	I. 3-5 (front.)	I. 7 (p.t.)	I. 8 (p.t.)	Adresse	Date	Privilège	Avertis.	f.[a4]
a ¹⁻²	Morale des Iles Antilles de l'Amérique	d'écrites	Caraĩbe	A Rotterdam, chez Arnould Leers	1658	Avec	Non	a ¹
b ¹	Morale des Iles Antilles de l'Amérique	d'écrites	Caraĩbe	A Rotterdam, chez Arnould Leers	1658	Sans	Oui	b ¹
b ²	Morale des Iles Antilles de l'Amérique	d'écrites	Carabe	A Rotterdam, chez Arnould Leers	1658	Sans	Oui	b ²
b ³⁻⁴	Morale des Iles Antilles de l'Amérique	d'écrites	Caraĩbe	A Rotterdam, chez Arnould Leers	1658	Sans	Oui	b ²
c	Morale des Iles Antilles de l'Amérique	décrites	Caraĩbe	A Rotterdam, chez Arnould Leers. Et se vend, à Paris, par Anthoine Cellier	1658	Sans	Oui	b ²
d	Morale des Iles Antilles de l'Amérique	décrites	Caraĩbe	A Rotterdam, chez Arnould Leers. Et se vend, à Paris, par Anthoine Cellier	1659	Sans	Oui	b ²

TABLEAU 2 - Relevé partiel des variantes et des corruptions dans les cahiers liminaires de l'édition de 1658. [front. : frontispice ; p.t. : page de titre]

Du point de vue de la description matérielle, tous les exemplaires ont un noyau commun de 270 feuillets, contenant le corps de l'*Histoire* et sa table des matières (Sig. A-Z⁴, Aa-Zz⁴, Aaa-Yyy²)¹¹⁰. Les variantes se situent donc essentiellement dans les deux cahiers liminaires (Sig. a-b⁴). La collation des pages de titre montre qu'il existe, de la première édition, au moins trois émissions (1658a, b, c)

¹⁰⁸ *Ibidem*, préface, f.b3r. ; Rochefort a probablement lu ces deux auteurs dans les éditions suivantes : LAET, Jean de. *L'Histoire du Nouveau Monde ou description des Indes occidentales contenant dix huit livres*. Leyde : Chez B. et A. Elsevier, 1640, 632 p. [1e éd. *Nieuwe Wereldt ofte beschrijvinghe van West-Indien*. Leiden, 1625] ; L'ÉCLUSE. Charles de. *Exoticorum libri decem : quibus Animalium, Plantarum, Aromatorum, aliorumque peregrinorum Fructuum historiae describuntur : item Petri Bellonii observationes, eodem Carolo Glusio interprete*. [Leiden] : Ex Officina Plautinica Raphelengi, 1605, 723 p.

¹⁰⁹ LÉONARD, Émile-Guillaume. *Histoire générale du protestantisme*. Tome 2, *L'établissement (1564-1700)*. Paris : Presses Universitaires de France, 1961, p.230.

¹¹⁰ La signature (sig.) est une indication en lettres placée sous la ligne de queue (i.e. les marges inférieures) des premières pages de chaque feuillet, de chaque cahier ou demi-cahier d'un livre afin d'en indiquer la position de successions et ainsi faciliter l'assemblage et la reliure.

et une réémission datée de 1659 (1658d)¹¹¹. L'inventaire des variantes à l'intérieur des cahiers liminaires amène à distinguer huit états¹¹² (**Tab. 2**)¹¹³.

1658a	1658b ¹	1658b ² , b ³ , b ⁴ , c, d
f. [a4]r. "vous détourne d'en considérer l' original "	f. [a4]r. "pour jeter les yeux sur le tableau raccourci de leurs Antilles"	f. [a4]r. "pour jeter les yeux sur l'Histoire de leurs Antilles"
f. [a4]r-v. "nos Caraïbes témoignent de vous le présenter"	f. [a4]r-v. "nos Caraïbes témoignent de vous présenter leur histoire "	f. [a4]r-v. "nos Caraïbes témoignent de vous la présenter"
f. [a4]v. "étant persuadez que s'il n'est enrichi d'autres ornements"	f. [a4]v. "étant persuadez que s'il n'est enrichi d'autres ornements"	f. [a4]v. "étant persuadez que si elle n'est enrichie d'autres ornements"
f. [a4]v. "il n'en paraîtra pas moins fidèle"	f. [a4]v. "il n'en paraîtra pas moins fidèle"	f. [a4]v. " elle n'en paraîtra pas moins fidèle"
f. [a4]v. "Recevez le donc"	f. [a4]v. "Recevez- le donc"	f. [a4]v. "Recevez- la donc"

TABLEAU 3 - Exemple des campagnes de corrections sur le feuillet a4 (1658).

La pratique courante des corrections de presse, c'est-à-dire effectuées en cours de tirage à partir de la révision des feuilles déjà imprimées, explique la mise sur le marché d'exemplaires présentant des états textuels distincts. Plusieurs résultent simplement des erreurs commises par les protes (1658b²) dans "un pays – dit l'auteur – où notre langue est étrangère, [et où] ce n'est pas merveille qu'il s'y trouve plusieurs fautes¹¹⁴". D'autres semblent répondre à des impératifs commerciaux, comme l'état 1658a³ qui fait disparaître la mention "Avec privilège" de l'adresse¹¹⁵, ou encore les émissions 1658c et 1658d qui adjoignent à l'adresse d'Arnoult Leers celle d'Anthoine Cellier, un libraire protestant proche des milieux jansénistes parisiens¹¹⁶. D'autres, enfin, témoignent des corrections apportées par l'auteur.

¹¹¹ La réémission est une émission portant une date postérieure à celle de la première mise en vente de l'édition.

¹¹² L'état est un sous-ensemble d'une édition dû à des modifications sur presse, volontaires ou non, qui ne modifient pas la catalographie et ne constituent pas un autre tirage.

¹¹³ Contrairement à la typologie adoptée par Wilkie, qui recense six émissions (1658.1-6) et une réémission (1659), nous ne considérons pas les exemplaires où des éléments peu significatifs du titre sont différents comme des émissions mais comme des états. L'omission, dans certains exemplaires, du "r" du mot "Caraïbe" (ligne 8 de la page de titre), conduit Wilkie à identifier l'état 1658b² comme une émission à part entière. Or il ne s'agit pas d'une variante mais d'une corruption, accidentelle par nature. Il vaut donc mieux parler de plusieurs états de page de titre. Sur cette distinction entre état et émission, voir PETER Rodolphe, GILMONT Jean-François. *Bibliotheca calviniana. Les œuvres de Jean Calvin publiées au XVIe siècle*. Tome 2, *Écrits théologiques, littéraires et juridiques (1555-1564)*. Genève : Droz, 1994, p.1118-1119.

¹¹⁴ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, avertissement au lecteur, f.[b4]r.

¹¹⁵ Nous ignorons tout de ce privilège.

¹¹⁶ La présence des ornements typographiques caractéristiques de Cellier suggère que le libraire parisien a réimprimé lui-même les pages de titre des exemplaires de l'état 1658b⁴, que Leers lui aura fait parvenir ; MARTIN, Henri-Jean. *Livres, pouvoirs et société à Paris au XVIIe siècle, 1598-1701*. Genève : Droz, 1999, vol. 2, p.682-683.

C'est notamment le cas du feuillet a4 pour lequel on peut distinguer trois étapes d'écritures (**Tab. 3**).

La variante la plus significative concerne la préface. Dans l'état textuel original (1658a¹⁻²), l'avertissement au lecteur est absent, mais la préface contient deux paragraphes qui disparaissent avec l'impression du troisième état (1658a³) :

Que si ceux-là, qui les [les Petites Antilles] ont visitées depuis peu, ne les ont pas trouvées en l'état que nous les avons représentées, tous les anciens habitants de ces îles avoueront avec nous que depuis l'an 1643 jusqu'à l'an 1650, elles étaient pour la plupart telles que nous les décrivons et que s'il y est survenu des altérations et que les unes se soient accrues et les autres diminuées en nombre de personnes, il faut attribuer ces changements de face aux divers accidents qui y sont survenus et qui font souvent perdre en un instant, le lustre et la magnificence des choses de ce monde, qui semblaient être le plus fermement établies.
[...]

Pour donner de plus fortes impressions de cette vérité, nous nous sommes étendus en quelques endroits sans crainte d'être noté de flatterie, sur les éloges des gouverneurs qui y commandent dignement au nom de leurs souverains. Car outre que nous louons en toute sincérité et sans espérance et que notre plume n'a jamais été mercenaire, tous ceux qui ont le bien de connaître ces messieurs, confessent avec nous, que les louanges que nous leur donnons sont accompagnées de justice et de modestie, qu'elles sont beaucoup au dessous de leurs mérites et que bien loin de nous être redevables de ce faible témoignage que nous rendons à leurs vertus, nous leur sommes très obligés, de ce que leurs belles actions ont fourni un si riche ornemi [sic] à notre ouvrage¹¹⁷.

La suppression de ces passages correspond à l'ajout, au terme de la dédicace, de la signature "L.D.P.", que l'on peut expliciter sans trop de doutes "Longvilliers de Poincy"¹¹⁸. À la suite de Wilkie, il faut certainement voir dans cette réécriture du cahier liminaire l'œuvre du lieutenant général des îles d'Amérique, ou tout du moins la volonté de Rochefort d'adapter son texte à sa prestigieuse caution. Poincy n'aurait probablement pas signé un texte qui reconnaît sans fard les difficultés des colonies françaises. Il n'aurait sans doute pas non plus assumé ouvertement la paternité d'une préface faisant son éloge. La réintroduction des ces passages, légèrement modifiés, dans l'édition de 1665 (donc après la mort du lieutenant-général) serait un indice supplémentaire du rôle joué par Poincy dans l'élaboration du texte original¹¹⁹.

L'association du chevalier de Malte et du pasteur dans cette entreprise éditoriale pourrait sembler étonnante. Il faut toutefois replacer cette œuvre dans son contexte d'écriture. D'une part, dans *Les protestants aux Antilles françaises du Vent sous l'Ancien Régime*, Gérard Lafleur a clairement montré que les membres

¹¹⁷ Exemplaire consulté dans une collection privée.

¹¹⁸ Dans la lettre qu'il envoie à l'auteur de l'*Histoire* en 1660, Édouard Graeves suggère que ces initiales, se référant malgré tout à Poincy, ne sont qu'un pseudonyme utilisé par Rochefort. [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, copies de lettres, f.d3r.-v.

¹¹⁹ *Ibidem*, avertissement au lecteur, f.c3v.-[c4]r.

des communautés réformées sont présents à tous les niveaux de l'administration locale jusqu'aux plus hautes fonctions. Loin d'être un désavantage, le fait d'être protestant peut être un atout lorsqu'il permet de faire jouer la solidarité religieuse, "car les moyens financiers se trouvent aux mains de leurs coreligionnaires"¹²⁰. En ce sens, le choix d'Amproux, officier du roi proche de Fouquet et financier protestant, comme dédicataire de l'*Histoire* est extrêmement intéressant¹²¹. D'autre part, Rochefort dit avoir rédigé l'*Histoire* vers 1651¹²². Or, à partir des années 1640, les affaires impliquant Poincy se multiplient (La Grange, la fausse commission, l'expulsion des capucins, etc.). Accusé par l'intendant de la Compagnie Claude Clerseilier de Leumont et les capucins de favoriser la Religion prétendue réformée au détriment du roi, Poincy reçoit son congé en 1645¹²³. Refusant son remplacement aux allures de destitution, Poincy oblige le nouveau lieutenant-général Noël de Patrocles de Thoisy à se réfugier à la Guadeloupe et déclare l'indépendance de Saint-Christophe¹²⁴. Il n'est donc pas impossible que Poincy, en rupture avec le roi et la Compagnie, privé du soutien des religieux ait fourni la documentation à Rochefort et l'ait engagé, quelques années après les faits, à écrire un ouvrage le présentant sous le meilleur des jours. La complicité que l'on croit deviner entre Poincy et Rochefort, expliquerait l'étonnant silence de l'*Histoire* sur l'île de la Tortue, au cœur des accusations contre le lieutenant-général. Les propos élogieux à l'égard de l'ancien lieutenant général de la Guadeloupe Jean Aubert, l'une des créatures de Poincy, en sont aussi des indices¹²⁵. Enfin, le caractère propagandiste de l'*Histoire* justifierait également l'amphibologie de son discours d'énonciation, même si, d'une façon générale, l'absence de revendication auctoriale est encore la norme dans la littérature du XVIIe siècle¹²⁶.

2.3. Les éditions de 1665 et 1681, héritières du "corpus huguenot" des textes sur l'Amérique

Fort de "l'approbation" qu'elle reçoit des Montmoriens et d'une fortune éditoriale certaine, l'*Histoire* est rééditée en 1665 toujours à Rotterdam par Arnould Leers, puis par son fils Reinier en 1681.

Avec l'édition de 1665, le texte original subit de nombreuses corrections et modifications. Les cahiers liminaires ont été en grande partie réécrits. Dans son

¹²⁰ LAFLEUR, *Les protestants...*, *op. cit.*, p.67-75.

¹²¹ Sur J. Amproux, voir DESSERT, Daniel. Finances et société au XVIIe siècle : à propos de la chambre de justice de 1661. *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, 1974, vol. 29 p.872 ; DULONG, Claude. *Mazarin et l'argent. Banquiers et prête noms*. Paris : École des Chartes, 2002, p.177-178.

¹²² [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, préface, f.b2r.

¹²³ DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, tome 1, chap. V, § IX, p.157-160.

¹²⁴ *Ibidem*, tome 1, chap. X-XI, p.250-409.

¹²⁵ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, livre I, chap. III, art. V, p.24-25 ; *Ibidem*, livre II, chap. I, p.283-284 ; *Ibidem*, livre II, chap. II-III, p.291-302.

¹²⁶ BAYLE, Pierre. *Dictionnaire historique et critique*. Rotterdam : Reinier Leers, 1697, tome 1, préface, p.10-11.

avertissement au lecteur, Rochefort dissipe d'emblée l'équivoque de la première édition. Longvilliers de Poincy est désormais clairement dissocié de la figure d'auteur¹²⁷. Jacques Amproux, qui a été embastillé en mars 1662 dans le cadre du procès Fouquet, n'est plus le dédicataire de l'ouvrage¹²⁸. Rochefort a remplacé son épître par une dédicace, qu'il signe désormais de son nom, au gouverneur hollandais de Tobago Hubert de Beveren. Au delà de l'aspect conjoncturel, le choix d'un nouveau dédicataire reflète les transformations profondes qu'a subies le texte. De deux pages dans l'édition originale, l'article consacré à Tobago passe à seize pages. À Leyde la même année, Rochefort fait paraître sans nom d'auteur "*une pièce détachée de [l']Histoire*", intitulée *Le Tableau de l'île de Tabago, ou de la Nouvelle Oüalchre, l'une des îles Antilles de l'Amérique*. L'ouvrage est dédié aux marchands de Flessingue Adriaen († 1665) et Cornelis Lampsins (1610-1664), les promoteurs de la colonisation hollandaise de Tobago, qui ont remis la commission de gouverneur à Beveren en 1655. *Le Tableau* est réédité à Paris chez Louis Billaine et Robert Pepie en 1666 et 1684 sous le titre *Relation de l'île de Tabago ou de la Nouvelle Oüalcre*, puis traduit en allemand à Hambourg vers 1700 et en 1717¹²⁹.

Le discours énonciateur s'ancre désormais ouvertement dans une rhétorique protestante. Dans la dédicace Rochefort fait l'éloge du gouvernement de Beveren, qui a fortifié l'île, expulsé les sauvages et favorisé le commerce. Il vante aussi le zèle avec lequel le gouverneur promeut la Religion prétendue réformée dans l'île. Au fil du récit, l'auteur de *l'Histoire* décline les arguments classiques de l'œuvre de propagande coloniale : la qualité de la terre, le grand nombre de cours d'eau, le climat tempéré, l'absence d'animaux venimeux et d'ouragans, etc¹³⁰. L'objectif de cette "*géographie des délices*" est moins de dire la vérité que de convaincre, en trompant si nécessaire le lecteur¹³¹. Mais surtout à l'inverse des récits sur les îles françaises, Rochefort assure qu'il existe une réelle continuité entre le gouvernement de Tobago et celui de Hollande, juste et modéré. Et la métaphore se poursuit à propos du gouvernement spirituel : "*Les Églises de l'une et de l'autre langue que le Seigneur y a recueillies, c'est-à-dire tant la flamande que la wallonne, sont aussi*

¹²⁷ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, avertissement au lecteur, f.[c3]v., "*ce très docte et incomparable ami et allié [...]. Mais une étendue d'environ deux cents lieues de chemin qui nous sépare [a] interrompu depuis quelques années le doux commerce de lettres, que nous entretenions auparavant avec ce grand homme.*" ; *Ibidem*, copies de lettres, f.dr.-dv.

¹²⁸ FUNCK-BRENTANO, Frantz. *Les lettres de cachets à Paris : étude, suivie d'une liste des prisonniers de la Bastille (1659-1789)*. Paris : Imprimerie nationale, 1903, p.19-20, n°157, 27/03/1662.

¹²⁹ ROCHEFORT, Sieur de. *Relation de l'île de Tabago ou de la nouvelle Oüalchre, l'une des îles Antilles de l'Amérique*. Paris : Louys Billaine, 1666, 128 p. ; ROCHEFORT, Sieur de. *Relation de l'île de Tabago ou de la nouvelle Oüalchre, l'une des îles Antilles de l'Amérique*. Paris : Rob[er]t Pepie, 1684, 128 p. ; ROCHEFORT, de Mons[ieu]r. *Beschreibung von Tabago, Einer Insul von denen Antilles, oder Caribischen Eylanden in America*. Hamburg : Thomas von Wiering, [s.d.], 107 p. ; ROCHEFORT, de Mons[ieu]r. *Beschreibung von Tabago, Einer Insul von denen Antilles, oder Caribischen Eilanden in America*. Hamburg : Thomas von Wiering, 1717, 107 p.

¹³⁰ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, livre I, chap. II, art. I, p.7-15.

¹³¹ ROCHE, Daniel. *La France des Lumières*. Paris : Fayard, 1993, p.14.

conduites par le ministère des pasteurs des anciens et des diacres, de même que celles des Provinces Unies auxquelles elles sont associées, sous la direction d'une même discipline ecclésiastique et l'inspection de leurs synodes¹³²". Tobago devient, sous la plume de Rochefort, un véritable pays de Refuge, qu'il est aisé de gagner¹³³.

Dans une perspective similaire, l'auteur de l'*Histoire* a aussi largement réécrit le chapitre consacré aux "Apalachites", au point d'en faire une véritable relation au cœur de l'*Histoire* (61p.). La publication de deux lettres de colons des Appalaches, celle d'Édouard Graeves – "chef et directeur des familles étrangères qui sont à présent habitués parmi ce peuple [les Apalachites]¹³⁴" et principal informateur de Rochefort sur cette région – et celle du gouverneur de la colonie de la Palme Val Croissant, participent du discours de propagande en faveur d'une émigration vers cette région. Elles permettent autant de donner une légitimité à l'auteur que de confirmer ses allégations. En encourageant l'émigration calviniste vers ces deux terres de Refuge, Tobago et les Appalaches, l'édition de 1665 s'inscrit dans la lignée du "corpus huguenot" des textes sur l'Amérique (ca 1580), tel que l'a défini Marcel Bataillon dans un article resté célèbre¹³⁵. De même, en remémorant longuement, d'après le récit de René Goulaine de Laudonnière (ca 1529-1574), le désastre de la colonie huguenote de la Floride (1565), Rochefort renoue avec une certaine lecture providentialiste de l'aventure des hommes, très présente dans la littérature de voyage protestante du XVIe siècle¹³⁶.

L'*Histoire* qui paraît en 1681 est une réimpression de l'édition de 1665. L'auteur ajoute, cependant, un appendice de 43 pages, divisé en six chapitres et intitulé : *Récit de l'état présent des célèbres colonies de la Virginie, de Marie-Land, de la Caroline, du nouveau Duché d'York, de Penn-Sylvania, et de la nouvelle Angleterre*. La même année, Reinier Leers fait paraître ce texte sous forme d'un opuscule à part. Ce tirage permet, d'une part, aux possesseurs de l'édition de 1665 de mettre à jour leur ouvrage et, d'autre part, une diffusion séparée du *Récit*. Une indication de Rochefort permet d'affirmer que l'ensemble est achevé après le 4 mars 1681¹³⁷. L'ajout, étonnant *a priori*, de ce texte sur les colonies britanniques d'Amérique du Nord parachève en réalité le processus de transformation de l'*Histoire*. Dans les années 1670-1680, l'intensification des persécutions des protestants en France donne naissance à une source importante d'émigrants non-anglophones dans les colonies américaines des *Lords Proprietor* (Maryland, Caroline du Sud, etc.). Les *Lords Proprietor* de Caroline du Sud, profitant de ce vivier de colons potentiels,

¹³² [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, livre I, chap. II, art. I, p.22.

¹³³ [ROCHEFORT], *Le tableau...*, *op. cit.*, 1665, chap. XV, p.120-123, "Des avis qu'il faut donner à ceux qui désirent de passer à cette île, pour y habiter."

¹³⁴ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, livre II, chap. VIII, p.373-374.

¹³⁵ BATAILLON, Marcel. L'Amiral et les "nouveaux horizons" français. Dans : COLLOQUE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS (1972 ; Paris). *L'amiral de Coligny et son temps*. Paris : Société de l'Histoire du Protestantisme français, 1974, p.41-52.

¹³⁶ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, livre II, chap. VIII, art. XI, p.419-427.

¹³⁷ [ROCHEFORT], *Récit...*, *op. cit.*, 1681, chap. IV, p.20.

lançant alors une vaste campagne de propagande coloniale, notamment en français. À la suite de la publication à Londres de la *Description du pays nommé Caroline* (1679), sept autres imprimés sur cette colonie paraissent à Rotterdam, Londres, La Haye et Genève (1681-1686). Le premier d'entre eux est le *Récit* de Charles de Rochefort¹³⁸. L'auteur aurait, selon l'historien St. Julien Childs, obtenu ses informations sur la Caroline par l'entremise des agents d'Anthony-Ashley Cooper (1621-1683), l'un des *Lords Proprietor*¹³⁹. Mais le texte du *Récit* offre, avant tout, une argumentation traditionnelle fondée sur les *topoi* apologétiques, propres à ce genre littéraire : le climat est doux, la terre est abondante et disponible, et le gouvernement est modéré et tolérant¹⁴⁰.

L'édition de 1681 est la "*dernière édition revue et augmentée par l'auteur*". L'*Histoire* qui paraît en 1716, à Amsterdam chez Étienne Roger, n'est qu'une réimpression de l'édition de 1665. L'imprimeur amstellodamois semble coutumier des rééditions de "livres anciens" sur l'Amérique avec sa propre page de titre. En 1715, il avait déjà réédité la traduction française de *A description of the island of Jamaica* de Richard Blome (1688), sous le titre *Description des îles et terres que l'Angleterre possède en Amérique*¹⁴¹.

2.4. La réimpression lyonnaise : une contrefaçon de l'*Histoire* ? (1667)

En 1667, le marchand libraire lyonnais Christophe Fourmy met en vente l'œuvre de Rochefort, en deux volumes in-duodecimo, sous le titre *Histoire des îles Antilles de l'Amérique*. La dédicace de l'édition de 1665 a été remplacée par celle de Fourmy à l'archevêque de Lyon Camille de Neufville de Villeroy (1606-1693). Le libraire lyonnais y présente son édition comme une réimpression du volume de 1665, commandée par le Primat des Gaules et destinée à orner "*son ample bibliothèque*"¹⁴². Or une tenace tradition depuis Dampierre affirme que cette édition est une contrefaçon¹⁴³. Qu'en est-il vraiment et peut-on parler de contrefaçon ? La collation des éditions de 1665, 1667 et 1681 permet de dégager

¹³⁸ VAN RUYMBEKE, Bertrand. *L'émigration huguenote en Caroline du Sud sous le régime des Seigneurs Propriétaires : étude d'une communauté du Refuge dans une province britannique d'Amérique du Nord (1680-1720)*. Doctorat : Études anglaises : Université Sorbonne Nouvelle-Paris III : 1995, tome 1, p.184-232.

¹³⁹ CHILDS, St. Julien R. *Malaria and Colonization in the Carolina Low Country 1526-1696*. Baltimore : The John Hopkins Press, 1940, p.247.

¹⁴⁰ [ROCHEFORT], *Récit...*, *op. cit.*, 1681, chap.II, p.10-15.

¹⁴¹ Le traducteur français a introduit plusieurs passages directement empruntés à l'*Histoire naturelle et morale des îles Antilles*. Voir par exemple BLOME, Richard. *Description des îles et terres que l'Angleterre possède en Amérique. Avec de nouvelles cartes de chaque île et des terres. Traduit de l'anglois*. Amsterdam : Étienne Roger, 1715, p.78-88. [1e éd. *A description of the island of Jamaica*, London, 1672].

¹⁴² ROCHEFORT, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, épître, f.[a4]r-v. Camille de Neufville possède alors une bibliothèque de plus de 5 000 ouvrages, voir SORDET, Yann. *Pierre Adamoli et ses collections : L'amour des livres au siècle des Lumières*. préf. D. Roche. Paris : École des Chartes, 2001, p.57.

¹⁴³ DAMPIERRE, *Essai...*, *op. cit.*, p.138.

quelques pistes de réflexion. Le changement d'éditeur, de format et la regravure assez grossière des planches sont les premiers éléments distinctifs de cette édition.

Un changement plus significatif concerne les notes marginales de l'édition de 1665. L'éditeur lyonnais les a intégrées au fil du texte, mais certaines ne l'ont pas été correctement. Prenons un seul exemple. Dans l'édition de 1667, on peut lire : "Quelques uns de nos Caraïbes ont encore une autre folie [...] au rapport de François Cauche¹⁴⁴". Si la note marginale qui renvoie aux *Relations véritables et curieuses de l'île de Madagascar* de François Cauche (1651) se situe effectivement au niveau de ce paragraphe dans l'édition de 1665, elle renvoie en réalité au paragraphe précédent qui traite de Madagascar¹⁴⁵. Il apparaît donc clairement que l'auteur de l'*Histoire* n'est pas intervenu dans l'élaboration de cette impression.

Une autre modification réalisée par Fourmy apporte un complément de réponse. Au cours de la composition de 1665, un proté a omis la phrase qui aurait dû se situer en haut de la page 537, rendant ainsi l'ensemble du paragraphe incohérent. L'éditeur lyonnais, qui a corrigé certaines des coquilles de l'édition de Leers, a tenté de rétablir cette omission. Mais il n'a pas réintroduit la phrase manquante, ce qui indique d'ailleurs qu'il ne s'est pas servi de l'*editio princeps* pour établir son texte. Fourmy s'est contenté de remplacer la réclame de la page précédente ("afin" devient "enfin") pour redonner un sens approximatif au paragraphe¹⁴⁶. Pourtant, l'édition de 1681 est imprimée avec la corruption de 1665. De prime abord, le texte de 1681 semble donc échapper, du point de vue de ses leçons, au régime de la progression linéaire suivi jusqu'à présent. Toutefois, les volumes de 1665 et 1681 ayant été imprimés par le même atelier, il apparaît plus probable que ce soit l'édition de 1667 qui ait induit une rupture temporaire entre l'histoire textuelle et l'histoire éditoriale. Du point de vue de ses éditions, le texte a donc échappé au régime du privilège qui le contenait jusqu'alors entre les mains des Leers.

La convergence de ces indices tend à confirmer le caractère pirate de l'édition de Fourmy. Cependant nous ignorons tout du privilège accordé aux Leers. Si celui-ci est arrivé à échéance avant 1667, l'édition lyonnaise ne peut être considérée contrefaite. Il s'agirait d'une réimpression libre¹⁴⁷. Quoiqu'il en soit, l'existence de cette édition témoigne tout autant du succès éditorial de l'*Histoire* que de

¹⁴⁴ ROCHEFORT, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, livre II, chap. XXIII, p.609.

¹⁴⁵ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, livre II, chap. XXIII, p.551.

¹⁴⁶ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, livre II, chap. XXI, p.480, "il le garde en sa maison et afin qu'il ne puisse prendre la fuite pendant la nuit, il le lie dans un hamac" ; [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, livre II, chap. XXI, p.536-537, "il le garde en sa maison et afin dans un hamac" ; ROCHEFORT, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, livre II, chap. XXI, p.575, "il le garde en sa maison et enfin dans un hamac". (Termes soulignés par nous).

¹⁴⁷ En France, au XVIIe siècle, la durée du privilège varie en moyenne entre deux et dix ans en fonction de l'autorité qui le délivre. BARBICHE, Bernard. Le régime de l'édition. Dans : CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean [Éd.]. *Histoire de l'édition française*. Tome 1, *Le livre conquérant, du Moyen Age au milieu du XVIIe siècle*. Paris : Promodis, 1982, p.367-377.

l'ambiguïté de son discours. Christophe Fourmy n'aurait probablement pas offert à l'archevêque de Lyon un ouvrage de propagande protestante...

2.5. Les traductions de l'*Histoire*

À côté de ces éditions en français, le nombre des traductions suscitées par l'*Histoire* est tout à fait remarquable et sans précédent pour un ouvrage sur les Antilles au XVII^e siècle. L'analyse des procédés de traduction, tant au niveau de la phrase que du lexique, mériterait une attention particulière. Mais, puisque nous n'avons pas vocation à mener ici cette étude, nous nous bornerons à présenter les traducteurs, leurs traductions et l'implication éventuelle de Charles de Rochefort dans celles-ci.

• La traduction néerlandaise ou l'affirmation de l'œuvre protestante (1662)

Loin d'être une simple traduction néerlandaise de l'*Histoire*, l'ouvrage qui paraît en 1662 constitue une étape intermédiaire entre l'édition de 1658 et celle de 1665. Publiée chez Arnould Leers, elle est l'œuvre d'un élève de Rembrandt : Heiman (ou Heijmen) Dullaert (1636-1684). Originaire de Rotterdam et issu d'une famille de calvinistes orthodoxes, Dullaert se rapproche de l'Église wallonne au début des années 1660¹⁴⁸. Les actes du consistoire et des synodes montrent que Rochefort et Dullaert se connaissent bien¹⁴⁹. Du point de vue du processus éditorial, de nombreux indices plaident pour une collaboration entre les deux hommes dans la composition de cette traduction. Les quatre lettres adressées à l'auteur, les mêmes qui vont être publiées en 1665, ont été traduites et ajoutées au cahier liminaire. La préface (*voor-reden des schryvers*) a également subi plusieurs modifications significatives. Les passages qui s'adressaient spécifiquement à un public francophone dans l'édition de 1658 ont été supprimés. D'autres ont été ajoutés, notamment à propos du travail des graveurs, préfigurant clairement la préface de 1665¹⁵⁰. Un paragraphe final a aussi été ajouté au chapitre sur les Indiens des Appalaches. Bien qu'absent de l'édition de 1665, ce dernier annonce déjà la place importante que va prendre l'Amérique du Nord dans l'édition de 1681¹⁵¹. En outre, c'est l'une des premières mentions du *Harvard College* dans la littérature néerlandaise.

Cette traduction est également fondamentale dans le processus d'affirmation du caractère protestant de l'œuvre de Rochefort. La publicité du nom et du titre de l'auteur sur la page de titre en est l'expression la plus visible. L'ajout, après les lettres à l'auteur, d'un poème laudatif en l'honneur de Rochefort signé du

¹⁴⁸ Sur H. Dullaert, voir VAN PUTTE, Petrus Camillus Alfred. *Heijmen Dullaert. Een biografische studie over de Rotterdamse dichter-schilder; commentaar en taalkundige verklaringen bij zijn gedichten, gevolgd door een fotomechanische heruitgave van zijn dichtwerk*. Groningen : Wolters-Noordhoff, 1978, 2 vol., 384-212 p.

¹⁴⁹ *Livre synodal...*, op. cit., tome 1/2, Gouda, avril 1671, p.711.

¹⁵⁰ ROCHEFORT, *Natuurlijke...*, op. cit., 1662, *voor-reden des schryvers*, f.**3r.-***v.

¹⁵¹ *Ibidem*, livre II, chap. VIII, art. XI, p.348.

pasteur de La Haye Simon Simonides (1629-1675) est aussi éloquent¹⁵². De plus, l'édition de 1662 s'inscrit, du point de vue de l'œuvre de Dullaert, dans une série de sept traductions d'ouvrages de prose protestante (Marmet, Dreincourt, Du Moulin le Jeune, etc.). Enfin, il est intéressant de noter que ce volume est dédié à Johan van der Meyden (ca 1609-1677), bourgmestre de Rotterdam depuis 1644 et membre de la *Vereenigde Oost-Indische Compagnie* (Compagnie hollandaise des Indes orientales)¹⁵³.

• ***The History of the Caribby-Islands* de John Davies : la traduction anglaise de l'*Histoire* (1666)**

En 1666, John Davies of Kidwelly (ca 1627-1693) fait imprimer sous son nom *The History of the Caribby-Islands* (1666a)¹⁵⁴. Probablement la même année, une seconde édition est publiée sous le titre : *The History of Barbados, St. Christophers, Mevis, St. Vincent, Antego, Martinico, Monserrat, and the rest of the Caribby-Islands* (1666b)¹⁵⁵. Contrairement à ce que le privilège d'imprimeur, publié en tête de l'ouvrage, pourrait suggérer, il ne s'agit pas d'une œuvre originale mais d'une traduction anglaise de l'*Histoire naturelle et morale des îles Antilles*¹⁵⁶.

À l'inverse de Dullaert, John Davies est un traducteur professionnel. Après des études au Jesus College de Oxford, puis à Cambridge au St. John's College, il séjourne en France entre 1649 et 1651. Mais à en juger par le rôle qu'il joue auprès de Hobbes en 1654, ce séjour n'est sans doute pas le premier. De retour en Angleterre, il fait connaître au public anglais tout un pan de la vie littéraire française, Boileau, La Rochefoucauld et surtout Scarron¹⁵⁷. C'est dans cette

¹⁵² *Ibidem*, op dit alder-beurelijkste Werck, f.[****3]v.-[****4]v.

¹⁵³ Sur J. van der Meyden, voir MOLHUYSEN *et al.*, *NNBW*, op. cit., tome 1, p.1332-1333.

¹⁵⁴ Une tradition tenace chez les bibliographes rapporte que l'essentiel des exemplaires de cette édition aurait été détruit lors du Grand Incendie de Londres en 1666. Cependant, comme l'indique l'adresse sur la page de titre, Dring et Starkey sont installés à *Fleet Street* près de *Clifford's Inn* et entre *Middle Temple Gate* et *Temple Bar*, deux zones en dehors des quartiers ravagés par les flammes. Voir par exemple *Bibliotheca Mejicana. A catalogue of an extraordinary collection of books and manuscripts, almost wholly relating to the history and literature of North and South America, particularly Mexico*. London : Puttick and Simpson, 1869, p.251, n°2291.

¹⁵⁵ Bien que la page de titre soit datée de 1666, la date de publication de la seconde édition reste incertaine. Nous n'adhérons toutefois pas à l'analyse de E.C. Wilkie. Le fait qu'elle ait paru sous l'adresse de Thomas Dring Jr. n'implique pas nécessairement que son père, Thomas Dring († 1668), soit déjà mort. En 1667, par exemple, *Love Tricks, or The School of Complement* du dramaturge anglais James Shirley paraît sous l'adresse de Thomas Dring Jr. ; WILKIE, *The Authorship...*, op. cit., p.68-69.

¹⁵⁶ [ROCHFORT, Charles de]. *The History of the Caribby-islands, viz, Barbados, St Christophers, St Vincents, Martinico, Dominico, Barbouthos, Monserrat, Mevis, Antego, etc in all XXVII. In two books : the first containing the natural, the second, the moral history of those islands. Illustrated with several pieces of sculpture representing the most considerable rarities therein described. With a Caribbian vocabulary.* trad. angl. J. Davies. London : Thomas Dring and John Starkey, 1666, f.[A1]v., "Whitehall, June 2. 1665. By permission and licence from the right honourable Mr. Secretary Morice this book may be printed."

¹⁵⁷ Sur J. Davies, voir HOOK, David. John Davies of Kidwelly : A Neglected Literary Figure of

démarche que paraît s’inscrire sa traduction de l’*Histoire*. Dans la préface, qui reprend largement celle de 1658, Davies mentionne qu’il est en train de traduire l’*Histoire* à Londres au moment où la Grande Peste éclate (1665)¹⁵⁸. Pour autant, il ne traduit pas à partir du texte de la seconde édition, mais à partir de celui de 1658, dont il conserve la structure d’ensemble. S’il maintient l’ordre des chapitres, il les résume à de nombreuses reprises. Les vignettes et les planches ont été regravées à partir des originaux et regroupées sur neuf planches insérées dans le *second book*. Leurs légendes ont été traduites en anglais. Davies dédie sa version au héraut d’armes d’Angleterre (*Clarenceux King of Arms*) Sir Edward Bysshe (ca 1610-1679). Toutefois l’essentiel de cette épître est une traduction littérale de la dédicace à Amproux. Pour preuve il suffira de citer un exemple¹⁵⁹ :

ROCHEFORT, 1658

C’est MONSIEUR, ce qui oblige ces pauvres Américains à venir du bout de l’univers pour vous offrir leurs respects, au nom de toutes les Îles que leurs ancêtres ont possédées autrefois dans l’Océan de l’Amérique.

DAVIES, 1666

Thus do I bring to your doors a company of poor Caribbians, to offer you their Respects and Submissions, in the name of all those Islands, whereof their Ancestors have been heretofore possess’d in the Ocean of America.

De toute évidence, Charles de Rochefort n’est pas intervenu dans la fabrication de cette traduction. D’ailleurs, l’appropriation totale du texte de l’*Histoire* par Davies suggère que celui-ci en ignorait l’auteur.

• Une traduction allemande méconnue (1668)

En 1668, le libraire francfortois Wilhelm Serlins (ou Serlin) fait paraître une traduction allemande de l’*Histoire* en deux volumes in-duodecimo. La page de titre du premier volume mentionne que l’*Histoire* : “*de Monsieur de Rochefort, [a] à ce jour [été] publié[e] deux fois en langue française mais toujours pas traduit[e] en allemand*¹⁶⁰”. Or à cette date, l’œuvre de Rochefort a déjà paru trois fois en français. Le texte de cette traduction, fondé sur l’édition de 1665, a-t-il été établi

the Seventeenth Century. *The Carmarthenshire Antiquary*, vol. 11, 1975, p.104-124 ; TUCKER, Joseph E. John Davies of Kidwelly (1627?-1693), Translator from the French, with an Annotated Bibliography of his Translations. *The Papers of the Bibliographical Society of America*, vol. 42, 1950, p.119-152.

¹⁵⁸ [ROCHEFORT], *The History...*, *op. cit.*, 1666, préface, f.[A4]r., “*Some of them, upon consultation with such as had lived in those parts he made a shift and in all likelihood might have gotten most of the rest, had not the breaking forth of the last years Contagion caus’d most Inhabitants of London, to retire to their Country Habitations and Friends.*”

¹⁵⁹ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, épître, f.[a3]v. ; [ROCHEFORT], *The History...*, *op. cit.*, 1666, epistle dedicatory, f.[A2]r.

¹⁶⁰ ROCHEFORT [Charles] de. *Historische Beschreibung der Antillen Inseln in America : gelegen in sich begreissend deroselben Gelegenheit darinnen befindlichen natürlichen Sachen, sampt deren Einwohner Sitten und Gebräuchen mit 45. Kupfferstücken gezieret*. Frankfurt : Wilhelm Serlins, 1668, tome 1, f.[a2]v., “*dem Herrn de Rochefort, zum zweyten mahl in Französischer Sprach an den Tag gebbhen, numehr aber in die Teutsche übersetzt.*”

avant 1667 et l'édition lyonnaise ? À moins que Serlins n'ait pas eu connaissance de celle-ci. La seconde hypothèse est la plus probable, d'autant que l'édition lyonnaise est manifestement réservée au seul marché français.

Tout comme l'édition de 1662, cette traduction qui paraît en terre de Refuge s'ancre plus ouvertement et logiquement dans un contexte protestant. Le libraire francfortois dédie ces volumes aux marchands "*Johann du Fay*" et "*Peter de Persode*"¹⁶¹. Or il s'agit vraisemblablement de Jean du Fay (1602-1681) et Pierre de Persode (1654-1693), deux marchands issus de familles huguenotes réfugiées dans le Saint-Empire romain germanique. Tous deux appartiennent à l'Église wallonne de Francfort-sur-le-Main, l'un est ancien et l'autre pasteur¹⁶². On ne sait pas si Rochefort est intervenu à un quelconque niveau dans l'élaboration de cette traduction. Cette édition reste la plus méconnue de toutes. Serlins lui même est peu connu. Né en 1625 à Nuremberg, il est le fils d'un clerc. Il s'installe à Francfort comme libraire vers 1649, où il reste jusqu'à sa mort en 1674. Son nom est principalement associé au périodique *Diarium Europaeum*¹⁶³. Est-ce lui qui a traduit le texte ? Nous l'ignorons. Et la destruction d'une majeure partie des archives de Francfort lors des bombardement de 1944 empêchera probablement toutes recherches plus avant.

3. Les sources historiques sur les Indiens caraïbes dans l'*Histoire naturelle et morale des îles Antilles*

S'intéresser à l'*Histoire* relève encore d'une autre ambition. Dépositaire d'une vaste culture empruntée aux fonds de lectures, tant sacrés que profanes, nourrie des curiosités des voyageurs de son temps, l'œuvre de Rochefort, références après références, nous invite à en contextualiser l'usage. L'analyse de son corpus classique (Pline, Plutarque, Tite Live, Strabon, Quinte-Curce, etc.), littéraire (Girard de Saint-Amant, Du Bartas, etc.), exotique (Pirard de Laval, Plan Carpin, Cauche, Bergeron etc.) et principalement américain (Gómara, Garcilaso, Acosta, Laët, Drake, etc.) mériterait une étude à part entière. Nous nous limiterons au

¹⁶¹ *Ibidem*, tome 1, f.a3r-[a6]v., "*Zuschrift Dem Edlen Herrn Herrn Johann du Fay, dem Züngern, meinem sonders geehrten Herrn und wohlgeneigten Sønner und Patronen.*" ; tome 2, f.)(2r-)(3v., "*Dem Edlen Herrn Peter de Persode, vornehmien Kauff- und Handels-Herrn in der Kayf. Freyen Reichs-Wohl und Handels.*"

¹⁶² Sur J. de Faye, voir NEUFVILLE A. C. de. *Histoire généalogique de la maison de Neufville, d'après d'anciennes chartes et des documents inédits*. Amsterdam : [s.n.], 1869, p.296 ; SCHICKLER, F. de. Registre des attestations de l'Église réformée hollandaise de Londres, de 1568 à 1872. *Bulletin historique et littéraire – Société de l'histoire du protestantisme français*, 1892, 4e série, année 1, vol. 41, p.667 ; Sur P. de Persode, voir EBRARD, Friedrich Clemens. *Die französisch-reformierte Gemeinde in Frankfurt am Main, 1554-1904*. Frankfurt am Main : Richard Ecklim, 1906, p.161.

¹⁶³ Sur W. Serlins, voir BENZING, Josef. Die deutschen Verleger des 16. und 17. Jahrhunderts : eine Neubearbeitung. *Archiv für Geschichte des Buchwesens*, 1977, vol. 18, p.1268 ; SPALDING, Keith. Notes on the Language of Wilhelm Serlin. *The Modern Language Review*, 1952, vol. 47, n°4, p.529-546.

développement d'un exemple pris dans le corpus américain, avant de nous attarder sur les sources caraïbes de l'*Histoire*.

3.1. Le pasteur et le cannibale : une image de l'Indien dans la lignée de Jean de Léry

Dans la typologie des sources de Rochefort, il convient de réserver une place spécifique à l'*Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* de Jean de Léry (1536-1613)¹⁶⁴. Fervent lecteur du pasteur ethnographe, l'auteur de l'*Histoire* transpose son portrait du Cannibale brésilien dans les Petites Antilles.

“*Nous allons tremper notre plume dans le sang et faire un tableau qui donnera de l'horreur. Il n'y paraîtra que de l'inhumanité, de la barbarie et de la rage*¹⁶⁵”. Tels sont les mots par lesquels Rochefort introduit son chapitre consacré au “*traitement que les Caraïbes font à leurs prisonniers de guerre*” (chap. XXI). Si l'auteur de l'*Histoire* reprend très largement l'hypothèse du cannibalisme de vengeance, la seule acceptable aux yeux des missionnaires, il n'éloigne pas tout à fait “l'obsession cannibale”, qui pèse tant dans l'œuvre et la vie de Léry¹⁶⁶. À l'inverse d'un Du Tertre ou d'un Breton, Rochefort ne se prononce pas sur la consommabilité ou plutôt l'inconsommabilité de la chair humaine¹⁶⁷. L'auteur de l'*Histoire* observe, certes, que l'anthropophagie des Indiens caraïbes “*ne vient pas tant de l'agrément, que trouve leur palais au goût de cette viande et de cette graisse, que du plaisir excessif qu'ils ont de se venger de la sorte de leurs capitaux ennemis*”. Mais il nuance son propos en reprenant l'archétype de la Cannibale de Léry : “*ils le [prisonnier Aroüague] dévorent cruellement et s'en repaissent pleins de joie, ne croyant pas qu'il se puisse faire au monde de repas si délicieux. Les femmes lèchent même les bâtons où la graisse de l'Aroüague a coulé*¹⁶⁸”. La position apparemment contradictoire de Rochefort s'explique par le fait qu'il considère, toujours à la suite de Léry, le cannibalisme comme un signe.

Dans un souci apologétique colonial manifeste, Rochefort insiste sur la valeur symbolique de l'anthropophagie caraïbe. Il esquisse une typologie qualitative de

¹⁶⁴ LÉRY, Jean. *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*. Éd. F. Lestringant. Paris : Librairie générale française, 1994, 670 p. [1^e éd. Genève, 1580].

¹⁶⁵ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, livre II, chap. XXI, p.480.

¹⁶⁶ LESTRINGANT, Frank. *Le cannibale, grandeur et décadence*. Paris : Perrin, 1994, p.124-142.

¹⁶⁷ DU TERTRE, Jean-Baptiste. *Histoire générale des îles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres dans l'Amérique*. Paris : Jacques et Emmanuel Langlois, 1654, 5^e partie, chap. I, § X, p.451-452 ; BnF, Manuscrits, Français 24974, *Relation véritable de l'île de Guadeloupe, contenant l'histoire des choses naturelles les plus rares de cette île, des façons de faire et mœurs des anciens habitants appelés communément sauvages, et de tout ce qui s'est passé de plus remarquable en cette mission depuis qu'elle est habitée des Français*, 1647, chap. XI, f°46v.-47r.

¹⁶⁸ LÉRY, *Histoire...*, *op. cit.*, chap. XV, p.363-364, “*les vieilles femmes (lesquelles, comme j'ai dit, appètent merveilleusement de manger de la chair humaine) étant toutes assemblées pour recueillir la graisse qui dégoutte le long des bastons de ces grandes et hautes grilles de bois, exhortant les hommes de faire en sorte qu'elles aient toujours de telle viande et en léchant leurs doigts disent, Yguatou, c'est à dire, il est bon.*”

la chair humaine en fonction des origines nationales, et s'inscrit ainsi dans la lignée des commentaires polémiques d'Urbain Chauveton, pasteur à Genève et traducteur en 1579 de l'*Histoire nouvelle du Nouveau Monde* du milanais Girolamo Benzoni¹⁶⁹. Les Espagnols sont autant cruels qu'indigestes. À l'inverse, les Français sont aussi délicats en bouche que leurs paroles sont agréables à entendre pour les Indiens caraïbes. Comme l'a montré Frank Lestringant, cette rhétorique d'assimilation, réelle et imagée, "*présage [dans le discours colonial] de la réussite de l'établissement colonial et de la moisson spirituelle qui doit l'accompagner*¹⁷⁰". Et le message salutaire est renforcé par ce double constat de Rochefort : les Amérindiens s'abstiennent désormais, c'est-à-dire depuis l'arrivée des Européens, de torturer leurs prisonniers et ils ne mangent plus de chrétiens¹⁷¹.

Rien d'étonnant donc à ce que Rochefort, dans la tradition de Montaigne et de Léry, accorde une place importante à la parole indienne (réelle, recomposée ou inventée). Le verbe arawak transcende la chair lorsque l'auteur de l'*Histoire* rapporte les bravades verbales du prisonnier Aroüague dont le "*cœur n'était pas seulement au bord de ses lèvres [mais] se montrait aussi dans les effets qui suivaient sa bravade*¹⁷²". L'éloquence est un caractère dominant des Indiens caraïbes chez Rochefort. Dans la première édition, ils engagent le commis Amproux à découvrir leur histoire¹⁷³. Ils incitent les Français – au travers d'une harangue empruntée à Vincent Le Blanc, qu'il a lui-même prise chez Léry – à cultiver leurs jardins plutôt qu'à traverser les mers pour poursuivre des richesses illusoires¹⁷⁴. Et ils reprochent aux Européens, à la manière des Indiens de Montaigne, cette "*injustice manifeste, l'usurpation de leur terre natale*¹⁷⁵". En négatif de la critique des Européens, c'est

¹⁶⁹ BENZONI Girolamo. *Histoire nouvelle du Nouveau Monde, contenant en somme ce que les Espagnols ont fait jusqu'à présent aux Indes Occidentales et le rude traitement qu'ils font à ces pauvres peuples-là. Extraite de l'italien de M. Hierosme Benzomi milanais, qui ha voyagé XIII ans en ces pays-là, et enrichie de plusieurs discours et choses dignes de mémoire par M. Urbain Chauveton. Ensemble, une petite histoire d'un massacre commis par les Espagnols sur quelques Français en la Floride.* trad. fr. U. Chauveton. [Genève] : Eustace Vignon, 1579, p. 258-259, "il ne fait pas fort bon manger d'un Espagnol, parce que la chair en est trop dure." [1e éd. *Historia del Mondo Nuovo*, Venetia, 1565].

¹⁷⁰ LESTRINGANT, *Le cannibale...*, op. cit., p.214.

¹⁷¹ [ROCHEFORT], *Histoire...*, op. cit., 1658, livre II, chap. XXI, p.480-481.

¹⁷² *Ibidem*, livre II, chap. XXI, p.482 ; MONTAIGNE, Michel de. *Les Essais*. Éd. J. Balsamo, M. Magnien, C. Magnien-Simonin. Paris : Gallimard, 2007, livre I, chap. XXX, p.219. [1e éd. Bordeaux, 1580].

¹⁷³ [ROCHEFORT], *Histoire...*, op. cit., 1658, épître, f.a3r.-b3v.

¹⁷⁴ *Ibidem*, livre II, chap. XI, p. 402-403 ; LE BLANC, Vincent. *Les voyages fameux du sieur Vincent Le Blanc marseillois, qu'il a faits depuis l'age de douze ans jusques à soixante, aux quatre parties du monde.* Paris : Gervais Clousier, 1648, 3e partie, chap. XVI, p.143-144 ; LÉRY, *Histoire...*, op. cit., chap. XIII, p.310-312.

¹⁷⁵ [ROCHEFORT], *Histoire...*, op. cit., 1658, livre II, chap. XI, p.403, "Tu m'as chassé, dit ce pauvre peuple de Saint Christofle, de Nièves, de Montserrat, de Saint Martin, d'Antigoa, de la Gardeloupe, de la Barboude, de Saint Eustache, etc., qui ne t'appartenaient pas, et où tu ne pouvais légitimement prétendre. Et tu me menaces encore tous les jours de m'ôter ce peu de pays qui me reste. Que deviendra le misérable Caraïbe ? Faudra-t-il qu'il aille habiter la mer avec les poissons ? Ta terre est, sans doute, bien mauvaise, puisque tu la quittes pour venir prendre la mienne, ou tu as bien de la malice de

le portrait des Amérindiens “*exempts de cette convoitise*” qui se dessine. Rochefort fait l'éloge hyperbolique de ces Indiens caraïbes qui “*vivent sans ambition, sans chagrin, sans inquiétude, n'ayant aucun désir d'acquérir des honneurs ni d'amasser des richesses*” et dont la simplicité, comme valeur intellectuelle, aurait été admirée par Socrate et Lycurgue¹⁷⁶.

Mais Rochefort ne se borne pas aux seuls Indiens caraïbes. L'intelligence de ses descriptions antillaises passe par de nombreuses comparaisons, qui font de l'humanité une vaste réserve de curiosités. Il consacre de nombreuses lignes à l'histoire des violences rituelles à travers l'espace (“*les Toupinambous*”, “*Les Virginiens*”, “*les peuples de Java*”, “*les Canadiens et les Mexicains*”, etc.) et le temps (“*les Scythes*”, “*ce qu'Hérodote nous assure s'être aussi trouvé en son siècle*”, etc.). L'accumulation de ces exemples conduit l'auteur à “*reconnaître beaucoup de traits plus sanglants et de marques plus détestables de cruauté et de barbarie, que dans le traitement que nos Cannibales font à leurs prisonniers de guerre Aroüagues*”¹⁷⁷. Le cannibalisme est partout et nulle part à la fois ; il est même en France, au détour d'une allusion déguisée à la famille anthropophage de Sancerre dont parlent Léry et d'Aubigné (1552-1630)¹⁷⁸. Le chapitre XXI s'achève sur des conclusions universalistes identiques à celles formulées quatre-vingts ans plus tôt par Léry : “*Par ces exemples, il paraît assez que nos Cannibales, ne sont pas tant Cannibales, c'est-à-dire Mangeurs d'hommes, bien qu'ils en portent particulièrement le nom, que beaucoup d'autres Nations Sauvages*”¹⁷⁹.

3.2. Rochefort et son réseau d'informateurs inédits

Au moment de constituer le corpus de sa thèse des Chartes, Jacques de Dampierre s'est visiblement interrogé sur la place qu'il devait accorder au texte de Rochefort, avant de conclure : “*On lui doit cependant une place ici parce qu'il ne fut écrit que d'après des 'mémoires' de gens bien informés, correspondants habituels de son auteur*”¹⁸⁰. En effet, si l'auteur de l'*Histoire* s'appuie un peu sur sa mémoire des faits vécus, tout en prenant soin de gommer celle des faits accomplis, il fonde avant tout son récit sur une série de documents qui lui ont été fournis “*par des*

venir ainsi de gaieté de cœur me persécuter.” ; MONTAIGNE, *Les Essais, op. cit.*, livre III, chap. VI, p.955-956. [1^e éd. Paris, 1588].

¹⁷⁶ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, livre II, chap. XI, p.401.

¹⁷⁷ *Ibidem*, livre II, chap. XXI, p.485.

¹⁷⁸ *Ibidem*, livre II, chap. XXI, p.480, 483, 487, “*Chose que les païens même, au milieu de leurs ténèbres, ont autrefois trouvée si pleine d'exécration, qu'ils ont feint que le soleil s'était retiré, pour ne point éclairer de tels repas [...] Mais s'en est trop. Tirons le rideau sur ces horreurs.*” ; AUBIGNÉ, Agrippa d'. *Les Tragiques*. Éd. J.-R. Fanlo. Paris : Honoré Champion, 2006, livre I, v.561-562, “*Le soleil ne peut voir l'autre table fumante : / Tirons sur cette-cy le rideau de Thimante.*” [1^e éd. Au Désert, 1616] ; LÉRY, Jean. Histoire mémorable de la ville de Sancerre. Dans : NAKAM, Géralde. *L'histoire mémorable du siège et de la famine de Sancerre (1573). Au lendemain de la Saint-Barthélemy*. Paris : Éditions Anthropos, 1975, p.290-295. [1^e éd. Genève, 1574].

¹⁷⁹ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, livre II, chap. XXI, p.487.

¹⁸⁰ DAMPIERRE, *Essai...*, *op. cit.*, p.137.

témoins oculaires¹⁸¹”. La majeure partie de ces “*mémoires*” n’est aujourd’hui connue qu’au travers de l’*Histoire*.

Les pasteurs des Églises wallonnes envoyés en Amérique forment un premier réseau d’informateurs. Dans *Le tableau de l’île de Tobago*, Rochefort avoue : “*Monsieur Chaillou nous avait mis entre les mains plusieurs excellents mémoires, qui nous ont donné l’occasion et fourni la riche matière, d’amplifier ce que nous avions déjà dit ailleurs*¹⁸²”. De même, il tient vraisemblablement ses informations sur Saint-Eustache de deux des pasteurs qui ont officié dans l’île, “*Monsieur de Graaf*” et “*Monsieur de Mey*”¹⁸³. Du premier, on ne sait presque rien. Il a visiblement succédé à François Chailloux à Tobago en 1665¹⁸⁴. Le second est un peu mieux connu. Il s’agit du pasteur Johannes de Mey (1617-1678), professeur de philosophie à Middelburg et auteur de la *Sacra physiologia* (1655), mais nous n’en savons pas davantage¹⁸⁵. L’auteur de l’*Histoire* a sans doute aussi retiré de nombreux éléments de la correspondance régulière de Jean des Camps († 1658) avec le synode durant ses trois années de pastorat à Saint-Martin (1655-1658)¹⁸⁶.

Dans son entreprise de documentation, Rochefort a encore bénéficié de l’aide des officiers des îles françaises. Entre 1658 et 1665, il reçoit, de “*l’un des principaux officiers de la Martinique*”, “*une fort ample et très exacte relation*” sur la seconde guerre caraïbe (1654-1660)¹⁸⁷. Bien qu’il ne soit pas nommé, l’auteur de ce document pourrait être le lieutenant-général de la Martinique Médéric Rools de Gourselas (ca 1607-ca 1664) ou, plus sûrement, son frère François Rools de Laubière (1617-1672), capitaine d’une compagnie de milice puis major et lieutenant-général de la Martinique, dont l’action auprès des Indiens a contribué au traité de paix de Basse-Terre (1660)¹⁸⁸. Ce document était destiné à paraître “*dans un autre traité*” sur les Antilles. Malheureusement pour l’historien, la maladie a visiblement empêché Rochefort de mener à bien ce projet. C’est le cas également pour le “*plan d’une petite case à l’indienne*” que lui a fait parvenir Poincy en juillet 1659¹⁸⁹. Le lieutenant-général est un maillon essentiel dans la constitution du corpus caraïbe de l’*Histoire*. Par l’entremise de sa créature Jean Aubert, alors aux

¹⁸¹ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, préface, f.bv.

¹⁸² [ROCHEFORT], *Le tableau...*, *op. cit.*, 1665, préface, f.[(*)]6]v.-[(*)]7]r.

¹⁸³ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, livre I, chap. V, art. I, p.42.

¹⁸⁴ *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, La Haye, avril 1665, art. II, p.626-627.

¹⁸⁵ MEY, Johanne[s] de. *Sacra physiologia sive expositio locorum sacrae scripturae, in quibus agitur de rebus naturalibus*. Medioburgi Zeland [Middelburg] : Jacobum Fierensium, 1655, 293 p. ; [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, livre I, chap. V, art. I, p.42, “*célèbre prédicateur de l’Église de Middelbourg qui, entre autre écrits, a donné au public un docte et curieux commentaire sur les lieux les plus difficiles des cinq livres de Moïse, où il est traité des choses naturelles.*”

¹⁸⁶ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, livre I, chap. V, art. IV, p.44 ; *Livre synodal...*, *op. cit.*, tome 1/2, Naarden, septembre 1655, art. VII et XXIV, p.535-537 ; Dordrecht, avril 1658, art. II, p.555 ; Gouda, avril 1659, art. III, p.561-562.

¹⁸⁷ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, livre II, chap. XX, p.535-536.

¹⁸⁸ DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, tome 1, chap. XXII, § IV, p.573-574.

¹⁸⁹ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, copies de lettres, f.dv.

Provinces-Unies, Poincy a obtenu de Raymond Breton qu'il remette plusieurs de ses "mémoires" à Rochefort, parmi lesquels son vocabulaire caraïbe¹⁹⁰. La rencontre a eu lieu à Paris, sans doute vers 1654¹⁹¹. À l'instar de Jean-Baptiste Du Tertre et Mathias Du Puis, Rochefort a donc eu accès à la *Relatio gestorum...* aujourd'hui disparue¹⁹².

Mais l'auteur de l'*Histoire* tient l'essentiel de ses informations sur les Indiens caraïbes des *Mémoires* de Monsieur Du Montel, qu'il rapporte explicitement à de nombreuses reprises¹⁹³. Aujourd'hui perdus, les écrits de ce "curieux voyageur" constituent une source de connaissance primordiale sur les Amérindiens de Saint-Vincent¹⁹⁴. C'est même le premier témoignage en français sur les populations indigènes de cette île. On ne sait rien de Du Montel, excepté que c'est un "gentilhomme français [...] docte et curieux"¹⁹⁵ qui, selon toute vraisemblance, parle le caraïbe insulaire. On peut toutefois retracer son itinéraire dans les Antilles. En 1644, il est à la Tortue où il assiste à l'échouage d'un narval¹⁹⁶. Puis il est à Sainte-Croix aux alentours de 1645-1650¹⁹⁷. Sa présence est encore attestée à Saint-Domingue et à Saint-Christophe ainsi qu'à Curaçao après 1647¹⁹⁸. Aucun

¹⁹⁰ Jean Aubert et le marchand flessingois Guillaume Kerke paraissent avoir joué un rôle essentiel dans les relations entre Rochefort et Poincy. [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, copies de lettres, f.dr. ; ANOM, COL, C^{8B}1, n°6, *Inventaire après décès du bailli de Poincy, lieutenant général aux îles d'Amérique*, 12/04/1660, f°11r.

¹⁹¹ En mars 1654, Breton est à Paris où le maître général Giovanni Battista de Marinis le confirme comme vicaire de la mission et le nomme commissaire. BRETON, Raymond. *Relation de l'île de la Guadeloupe*. Basse-Terre : Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1978, p.12 (Bibliothèque d'histoire antillaise ; 3) ; BRETON, Raymond. *Dictionnaire caraïbe-français*. Paris : Karthala-IRD, 1999, aux révérends pères, § XIV, p.vii, "Monsieur Aubert qui succéda au gouvernement de l'île à Mr. de l'Olive m'écrivit de Flexingue et me pria de la part de Mr. de Poincy, lieutenant général pour le roi sur les Îles, de donner au porteur de la sienne des mémoires : si c'est l'auteur même de la relation imprimée à Rotterdam en 1658 je n'en sais rien." [1e éd. Auxerre, 1665] ; [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, préface, f.b2r., "Le premier plan de cet ouvrage fut dressé à Paris [...] nous avons beaucoup profité dans notre entretien familial avec le Père Raimond, surtout pour l'Histoire Morale des Antilles" ; [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, avertissement au lecteur, f.c3v., "le vocabulaire du langage de ce peuple, qu'il obtint du P. Raymond qui était alors à Paris."

¹⁹² QUÉTIF Jacques, ÉCHARD Jacques. *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti notis historicis et criticis illustrati ad annum 1700*. Lutetiae Parisiorum [Paris] : J.-B. Ch. Ballard et N. Simart, 1719-1721, tome 2, p.688a.

¹⁹³ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, livre II, chap. VII, p.326-328 ; *Ibidem*, livre II, chap. IX, p.381 ; *Ibidem*, livre II, chap. X, p.393 ; *Ibidem*, livre II, chap. XIII, p.414-415, 420 ; *Ibidem*, livre II, chap. XV, p.438 ; *Ibidem*, livre II, chap. XVI, p.441 ; *Ibidem*, livre II, chap. XXIV, p.506.

¹⁹⁴ *Ibidem*, livre I, chap. XIV, art. III, p.142.

¹⁹⁵ *Ibidem*, livre I, chap. XIV, art. II, p.140.

¹⁹⁶ *Ibidem*, 1658, livre I, chap. XVIII, p.184.

¹⁹⁷ *Ibidem*, livre I, chap. XIV, art. III, p.142, "Je la vis en l'île de Sainte Croix entre les mains d'un Anglais et j'en couchais à l'heure même la description sur mes tablettes". Durant quelques mois, Anglais et Hollandais se partagent l'île. En 1645, les Anglais chassent les Hollandais et occupent l'île jusqu'en 1650.

¹⁹⁸ *Ibidem*, livre I, chap. XV, art. XVII, p.162 ; *Ibidem*, livre I, chap. XIV, art. II, p.140-141 ; *Ibidem*, livre I, chap. XV, art. X, p.155-156, "Monsieur Rodenborck, qui était alors gouverneur [...] en l'île de Coraçao". Lucas Rodenburch est nommé *vice-director* en 1647.

élément ne permet de dater précisément son séjour à Saint-Vincent. Nous pouvons toutefois supposer qu'il y est resté un certain temps et a visiblement eu l'occasion d'aller sur le Continent avec ces hôtes¹⁹⁹.

C'est à un autre curieux voyageur, le gentilhomme anglais Monsieur Bristok († ca 1659), que Rochefort doit son hypothèse de l'origine appalachienne des Indiens caraïbes. Ce directeur des familles d'une colonie de "*l'État des Apalaches*" a fait parvenir à l'auteur de l'*Histoire*, par l'intermédiaire d'Édouard Graeves, un mémoire en latin sur le sujet²⁰⁰.

Enfin, à côté de ses sources alléguées, l'auteur de l'*Histoire* a probablement eu recours à d'autres documents dont il tait l'usage. C'est le cas, par exemple, pour quinze termes du *vocabulaire caraïbe* absents du *Dictionnaire* de Breton²⁰¹. Tous ces documents aujourd'hui égarés, Rochefort devait les conserver dans la bibliothèque dont il est fait mention dans son testament et qu'il a léguée à son fils Abraham²⁰². Tout l'enjeu actuel serait évidemment de retrouver la trace des ouvrages imprimés et manuscrits qui la composaient.

3.3. Rochefort, Du Tertre et "l'affaire du manuscrit volé"

Enfin, étudier Charles de Rochefort et son œuvre passe nécessairement par l'étude de l'affaire qui l'a opposé à Jean-Baptiste Du Tertre. Toutefois notre démarche procède moins d'un réflexe académique que d'une nécessité d'analyse et de contextualisation des sources. Revenons brièvement sur les faits. En 1654, le dominicain déclare dans son avertissement au lecteur : "*Certainement, il [son livre] n'aurait pas si tôt vu le jour, si je n'avais été bien informé que l'on avait surpris ma copie, pour la faire imprimer sous un autre nom que le mien ; l'on en avait déjà parlé à quelques imprimeurs, lesquels m'en donnèrent avis*"²⁰³. Dans son édition de 1667, il revient sur cette affaire dans un réquisitoire où il accuse nommément Rochefort, dont l'*Histoire* a paru entre temps, d'être ce faussaire²⁰⁴.

Dès le XIXe siècle, les historiens ont largement pris position en faveur de l'un ou de l'autre auteur. Pour Dampierre, par exemple, l'accusation de Du Tertre est exagérée²⁰⁵. À l'inverse, Thomas W. Field (1820-1881) apparaît convaincu de son

¹⁹⁹ *Ibidem*, livre II, chap. XIII, p.420.

²⁰⁰ *Ibidem*, livre II, chap. VII, p.330-331 ; [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1665, copies de lettres, f.d3r. ; *Ibidem*, livre II, chap. VIII, p.373-374.

²⁰¹ BRETON, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, aux révérends pères, § XIV, p.vii, "*je le confesse mien, à la réserve des mots de banaré, manigat, carebet, aioupa, amac, coüi, mouchache, cacone, coincoin, maron, piknine, boucan, tortille, pisquet et canari ne sont point mots Sauvages et qui ne viennent point de moi.*"

²⁰² GAR, 18, *ONA, Archief van den notaris Balthasar Bazius*, 08/10/1661, p.191, "*en cas que ledit de Rochefort soit le premier défunt, déclare il avoir légué à Abraham de Rochefort son fils sa bibliothèque de livres qu'il délaissera telle qu'elle sera à l'heure de son [mot rayé] trépas.*"

²⁰³ DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1654, au lecteur, f.[aiii]v.

²⁰⁴ DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, préface, f.[av]r-v.

²⁰⁵ DAMPIERRE, *Essai...*, *op. cit.*, p.144-145.

bien fondé²⁰⁶. La découverte, par Marcel Chatillon (1925-2003), d'un manuscrit autographe de Du Tertre a relancé le débat. Amputé de son cahier liminaire, le document porte sur la page de garde la mention, d'une main différente : "le Père Verdier, missionnaire, a écrit cette histoire de la Guadeloupe en 1648 à la sollicitation d'une foule de ses amis et par l'ordre de ses supérieurs. Ce bon père a vécu malgré ses travaux 101 ans ; à cent ans il célébrait encore la messe et lisait sans lunettes ; il s'est endormi paisiblement dans le sein du Seigneur"²⁰⁷. Ce mystérieux père Verdier n'a laissé *a priori* aucune trace. S'agit-il d'un prêtre-nom ? C'est possible²⁰⁸. "Nous ne prendrons cependant pas parti dans cette vieille querelle", pour reprendre les termes de Gilbert Chinard (1881-1972)²⁰⁹. Soulignons seulement que les nombreux passages communs aux œuvres de Du Tertre et de Rochefort apportent la preuve certaine d'un lien de filiation, directe ou indirecte, entre elles²¹⁰. L'analyse contextualisée de cet affrontement est, en revanche, beaucoup plus intéressante.

Au XVIIe siècle, les savoirs ne sont ni figés ni protégés au sens où nous pourrions l'entendre aujourd'hui. Ainsi, les manuscrits sur les Petites Antilles sont copiés et circulent au point d'échapper régulièrement à leur vocation initiale et à leurs propriétaires (auteur ou destinataire). L'outil missionnaire devient alors objet de curiosité. En ce sens, l'œuvre de Raymond Breton est exemplaire²¹¹. C'est aussi le cas du manuscrit préparatoire à l'*Histoire* de Du Tertre, qui a circulé, au moins en deux exemplaires, dans les milieux savants parisiens²¹². L'ampleur prise par cette affaire a donc de quoi surprendre, d'autant que la véhémence du dominicain ne saurait se réduire, comme cela a parfois été le cas, à une querelle catholique *vs.* protestant. Dans son corpus, Du Tertre utilise en effet plusieurs sources huguenotes qu'il juge dignes de foi²¹³. Et les critiques qu'il formule ne portent jamais sur le contenu prosélytique de l'*Histoire*.

En revanche, il attaque un à un les exemples de Rochefort et notamment ceux de l'*Histoire naturelle*. Il dénonce son imprécision et le caractère douteux de ses

²⁰⁶ FIELD, Thomas W. *An Essay towards an Indian Bibliography*. New-York ; Scribner, Armstrong and Co., 1873, p.333-334, "It is now certain that Rochefort appropriated the labors of a savant named Du Tertre, whose name he utterly ignores."

²⁰⁷ Bibliothèque Mazarine [Paris], Fonds Chatillon, GR1184 2007 394, *Histoire des îles de la Guadeloupe, Martinique, St Christophe, la Dominique et autres îles circonvoisines en l'Amérique et des Sauvages en icelles*, f°[1]r.

²⁰⁸ Nos recherches sur le père Verdier à l'Archivio Storico della Congregazione "de Propaganda Fide" ainsi que dans les archives des curies généralices des dominicains, des jésuites et des carmes se sont révélées infructueuses.

²⁰⁹ CHINARD, Gilbert. *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVIIe et au XVIIIe siècle*. Paris : Hachette et Cie, 1913, p.54.

²¹⁰ ROUX, Benoit. *Les premières "guerres des Caraïbes" : Cohabitation, échanges et violences entre les Indiens caraïbes et les Européens dans les Petites Antilles (ca 1625-ca 1660)*. Master : Histoire : Université de Reims Champagne-Ardenne : 2007, p.83-87, 95-98.

²¹¹ BRETON, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, aux révérends pères, § XI-XIV, p.vi-vii, "Je suis obligé de vous dire qu'on m'a fait parler plus que je n'aurais souhaité."

²¹² DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, préface, f.[av]r.

²¹³ DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1654, 5e partie, chap. I, § X, p.450-452.

informateurs²¹⁴. Ses gravures, pourtant analogues aux siennes, sont aussi vertement dénigrées. Le dominicain oppose, entre autres, son portrait du flamant “tiré de l’oiseau même [...] conservé dans le cabinet de M. de Harlay” à celui de Rochefort qui trompe le lecteur en “faisant paraître un monstre au lieu du flamant”²¹⁵. Derrière ce différend, s’opposent donc en réalité deux façons de construire le savoir colonial : d’une part, l’observation d’après la nature, défendue par le dominicain et, d’autre part, la description d’un compilateur bien informé, revendiquée par Rochefort. L’une et l’autre approches, qui coexistent encore au XVIIe siècle, répondent à des attentes différentes. De même que l’œuvre de Du Tertre se distingue clairement des relations missionnaires, de même l’*Histoire* se détache des compilations de récits de voyages. Mais, au delà de la remise en cause de la validité du discours de Rochefort, c’est la question de la validation qui émerge. Au XVIIe siècle, l’accréditation du discours savant dépend autant du contenu que de la position sociale de son auteur (au sens latin de l’*auctor*), définie par les liens qui l’unissent à son protecteur et à ses pairs²¹⁶. L’irruption du débat dans l’enceinte de l’Académie des Montmoriens en est la parfaite illustration²¹⁷.

Mais cette affaire a aussi probablement une origine plus politique. La comparaison des passages consacrés à Longvilliers de Poincy chez Du Tertre et Rochefort est éclairante. Pour le premier, le lieutenant-général a tout du prince machiavélique, “autant politique et adroit que M. du Parquet était franc et généreux”²¹⁸. Au contraire, le portrait dressé par Rochefort est plaisant, voire complaisant à l’excès : “Et l’on trouve en sa personne toute la prudence, toute la valeur, toute l’expérience, et en un mot toutes les grandes qualités qui sont nécessaires pour achever un grand capitaine”²¹⁹. Le dominicain serait-il d’autant plus incisif, à l’encontre de l’*Histoire* et de son auteur, qu’il aura été obligé de peser ses mots et de limiter ses allusions critiques sur le lieutenant-général dans son propre ouvrage ? Au vu des relations conflictuelles entre Poincy et les dominicains, cette hypothèse est probable. Au

²¹⁴ DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, tome 2, traité I, chap. I, § III, p.24-25, “Ces belles descriptions que Monsieur de Rochefort nous [...] font assez voir qu’il en est mal informé [...]. Je ne sais sur quels mémoires M. de Rochefort a écrit, mais je puis assurer avec vérité en tant que témoin oculaire [...]”

²¹⁵ *Ibidem*, tome 2, avant-propos, p.3 ; tome 2, traité V, chap. II, § I, p.268.

²¹⁶ BIAGIOLI, Mario. Le prince..., *op. cit.* ; REGOURD, François. *Sciences et colonisation sous l’Ancien Régime. Le cas de la Guyane et des Antilles françaises, XVIIe-XVIIIe siècles*. Doctorat : Histoire : Université Michel de Montaigne Bordeaux-III : 2000, tome 1, p.218-230.

²¹⁷ À l’instar de Du Tertre qui s’est placé sous la protection du grand collectionneur parisien Achille II de Harlay (1606-1671), Rochefort semble avoir cherché des soutiens et l’approbation de certaines personnes, qu’il ne nomme pas, à Paris au début des années 1650. [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, préface, f.b2r. ; DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, préface, f.[av]v.

²¹⁸ DU TERTRE, *Histoire...*, *op. cit.*, 1667, tome 1, chap. IV, § IV, p.113 ; tome 1, chap. I, p.581-582, “Noble de naissance, homme d’esprit, grand politique, généreux dans les occasions, affectant de paraître magnifique dans ses festins et dans ses bâtiments, bienfaisant à ses amis et à ses domestiques dont il a fait les fortunes, sujet à prévention et sévère jusques à l’excès, envers ceux qui n’étaient pas dans ses intérêts.”

²¹⁹ [ROCHEFORT], *Histoire...*, *op. cit.*, 1658, livre I, chap. IV, p.30 ; *Ibidem*, livre II, chap. II, p.285-286.

final, “l’affaire du manuscrit volé” ne saurait totalement se comprendre sans ce double degré de lecture.

Conclusion

“Les premières relations de tant de découvertes sont pour la plupart d’une naïveté charmante ; il s’y mêle beaucoup de fables, mais ces fables n’obscurcissent point la vérité²²⁰.” Chateaubriand aurait pu écrire ses mots au sortir de la lecture de l’*Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l’Amérique*. Souvent dénigré pour son goût du curieux, ses sources parfois fantaisistes (Bergeron, Le Blanc, etc.) et sa démarche compilatoire, Charles de Rochefort n’en est pas moins un auteur important du corpus antillais. Du point de vue de l’histoire coloniale, l’œuvre du pasteur prise dans son intégralité est, comme l’ont montré Gabriel Debien et Marcel Chatillon, un modèle de la littérature propagandiste coloniale du XVIIe siècle²²¹. Et l’itinéraire de son auteur éclaire d’un jour nouveau le rôle des Églises wallonnes hollandaises dans l’aventure coloniale et apostolique antillaise. Du point de vue de l’histoire des sciences, l’œuvre de Rochefort témoigne des changements qui s’opèrent dans la validation des savoirs scientifiques durant la seconde moitié du XVIIe siècle. La publication de l’*Histoire* conduit à l’émergence des savoirs scientifiques coloniaux antillais dans les milieux savants parisiens. Enfin, du point de vue ethnohistorique, son expérience précoce des Antilles et plus encore sa mobilisation de sources inédites font de son œuvre un témoignage essentiel sur les Indiens caraïbes.

²²⁰ CHATEAUBRIAND, François-René de. *Voyage en Amérique*. Éd. R. Switzer. Paris : Marcel Didier, 1964, tome 1, préface, p.39. [1e éd. Paris, 1827].

²²¹ CHATILLON Marcel, DEBIEN Gabriel. La propagande imprimée pour les Antilles et la Guyane au XVIIe siècle. Recrutement ou racolage ? *Annales des Antilles : Bulletin de la Société d’Histoire de la Martinique*, 1981 , vol. 24, p.84-88.